UNITED NATIONS
INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION



Evaluation à mi-parcours du projet

"Gestion rationnelle des polluants organiques persistants non intentionnels et des polybromodyphényléthers (PBDE) pour réduire les émissions du secteur des déchets industriels" en Côte d'Ivoire.

uPOP CÔTE D'IVOIRE

Evaluation à mi-parcours et indépendante du projet "Gestion rationnelle des Polluants organiques persistants (POP) non intentionnels et des polybromodyphényléthers (PBDE) pour réduire les émissions du secteur des déchets industriels"en Côte d'Ivoire

Version finale

Nadia BECHRAOUI-LUZY
15 mars 2024

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as "developed", "industrialized" or "developing" are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgement about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

This publication has not been formally edited. Photos © UNIDO

Distr. GENERAL | 2024 | Original: French

Table des matières

Table des matières 3
Remerciements 5
Abbréviations and Acronymes 6
Executive summary in English 7
Fiche d'identification du projet 11
1. Introduction 12
1.1 But, objectifs et portée de l'évaluation à mi-parcours 13
1.2 Théorie du changement 14
1.3 Méthodologie 14
1.4 Limites de l'évaluation 15
2. Aperçu sur le projet 17
3. Constats 18
3.1 Conception du projet 18
3.2 Pertinence 20
3.3 Cohérence 20
3.4 Efficacité 20
3.5 Efficience 30
3.6 Durabilité 30
3.7 Progrès vers l'impact 31
3.8 Intégration du genre 31
3.9 Impact environnemental et social 34
3.10 Droits Humains 34
3.11 Performance des partenaires 35
3.11.1. ONUDI 35
3.11.2. Contre-parties nationales 35
3.12 Gestion axée sur les résultats 35
3.13 Suivi et Evaluation 36
3.14 Notation par critère 36
Conclusions and Recommandations 37
4.1 Conclusions 37
4.2 Recommandations 38
Enseignements tirés 39
Annexe 1: Termes de référence de l'évaluation 40
Annexe 2 Matrice de l'évaluation 5
Annexe 3: Liste des documents revus 11
Annexe 4: Liste des parties prenantes consultées 13
Annexe 5: Questionnaire 16

Liste des tableaux

Tableau 1 Réalisations du projet et % d'achèvement au niveau des produits 21
Tableau 2 Taux d'exécution du projet au niveau des effets attendus 28
Tableau 3 Taux de réalisation du projet au niveau de l'objectif attendu 29

Remerciements

L'évaluatrice du projet « Gestion rationnelle des polluants organiques persistants non intentionnels (POPNI) et des Polybromodyphenylethers (PBDE) pour réduire les émissions du secteur des déchets industriels » en Côte d'Ivoire, dit uPOPCI, remercie les nombreuses personnes interrogées qui ont donné leur temps, leur expertise, et leurs observations afin de mener à bien cette évaluation à mi-parcours.

L'évaluatrice exprime sa sincère gratitude à l'équipe du siège de l'ONUDI et à toutes les parties prenantes rencontrées qui ont contribué à fournir une compréhension claire de la perspective nationale.

Des remerciements particuliers à l'équipe du projet pour son aide précieuse tout au long de la mission d'évaluation et notamment au Coordonnateur National du Projet, M. Gustave BEDI qui n'a ménagé aucun effort pour que la mission se déroule dans les meilleures conditions.

Abbréviations and Acronymes

AFECAMCI	Association des Ferrailleurs et des Ccasses Modernes de Côte d'Ivoire
BAD	Banque Africaine de Développement
CAD/OCDE	Comité d'Aide au Développement de l'OCDE
CCT	Comité Consultatif Technique
CIAPOL	Centre Ivoirien Anti-Pollution
CI-ENERGIES	Côte d'Ivoire Energies
COPIL	Comité de Pilotage
CNMCI	Chambre Nationale des Métiers de Côte d'Ivoire
DEEE	Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
GER	Gestion Ecologiquement Rationnelle
GIZ	Coopération technique allemande
LTHAI	Laboratoire de Toxicologie et de l'Hygiène Agro Industrielle
MESAD	Mouvement pour l'Education, la Santé et le Développement (ONG)
MINEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MTD/MPE	Meilleures Technologies Disponibles/Meilleures Pratiques Environnementales
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
ODD	Objectifs du Développement Durable
ONEP	Office National de l'Eau Potable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PBDE	PolyBromoDyphénylEthers
PCP	Program for Country Partnership
PNM	Plan National de Mise en œuvre de la convention de Stockholm
POP	Polluant Organique Persistant
POPNI	Polluant Organique Persistant Non Intentionnel
3R	Réduction, Réutilisation, Recyclage (des déchets)
S&E	Suivi et Evaluation
SMART	Spécifique, Mesurable, Acceptable, Réaliste, Temporellement défini (indicateur)
SOTACI	Société des Tubes d'Acier et d'Aluminium de Côte d'Ivoire
TOC	Théorie du Changement
UCP	Unité de Coordination du Projet
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNITAR	Institut des Nations unies pour la Formation et la Recherche
VFV	Véhicules en Fin de Vie
WRF	World Resources Forum

Executive summary

Evaluation objectives and methodology

The objectives of this Mid-Term Review (MTR) were to assess the progress towards achieving the expected results of the US$ 5.8 million GEF-financed, UNIDO-implemented project entitled "Sound management of Unintentional Persistent Organic Pollutants (uPOPs) and Poly Brominated Diphenyl Ethers (PBDEs) to reduce their emission from the industrial waste sector, in Cote d'Ivoire" and to evaluate whether the project was on track for success or to make the necessary corrections in case of difficulties.

The MTR also reviewed the project's intervention strategy and sustainability risks. The project started on December 19, 2019 and was expected to end in December 2024. Its overall objective was to provide specific solutions for the management of waste electrical and electronic equipment (WEEE) and end-of-life vehicles (ELVs), in particular to establish a sound management system for uPOPs and PBDEs and the final disposal of WEEE and ELVs that may be contaminated with PBDEs.

The MTR was structured around the OECD-DAC evaluation criteria of Relevance, Coherence, Effectiveness, Efficiency, Sustainability, and Progress towards Impact, as well as additional criteria such as project design, gender mainstreaming, environmental and social impact, human rights, partners' performance, results-based management, and M&E.

The MTR adopted a participatory approach that enabled to gather the comments and opinions of all parties involved in the project. Thus, 39 people, including 13 women, were consulted, either in person (33), by videoconference (2) or by telephone (4). In addition to representatives of UNIDO, the project team and the GEF Africa representative, the evaluator consulted 13 people from the civil society organizations, 7 from the private sector and 10 from the public sector. Special attention was paid to gender issues throughout the evaluation.

The evaluator applied the principle of triangulation, i.e., cross-checking hypotheses or observations from at least three sources using different data collection methods, in order to validate her findings.

The analysis was mainly qualitative, but also quantitative in the sense that the progress of the project was measured at the mid-term stage on the basis of predefined performance indicators and targets.

The MTR was carried out in two phases, from late September to mid-October 2023 for the documentary review and the field mission to Abidjan, and from January to February 2024 for the analysis of the data collected and the drafting of the report.

Main conclusions of the MTR

- The project strategy is considered innovative and relevant because it addresses the challenges of hazardous industrial waste management in Côte d'Ivoire. The approach adopted combines normative, technical and demonstration aspects in the field. Being

inclusive, it allows for dialogue and listening to all stakeholders in the sector and encourages them to think and work together.

- The project strategy is ambitious for the budget amount and duration initially allocated, taking into account the constraints and contextual developments encountered by the project.

- The project responds to national priorities regarding hazardous industrial waste and to the needs of stakeholders, enabling the Government of Côte d'Ivoire to meet its international commitments by contributing to several SDGs and to the Stockholm, Basel and Rotterdam Conventions.

- At the end of September 2023, the project has completed about 71% of planned activities and is almost halfway to achieving the expected outcomes and objective.

- The main changes observed at the time of the MTR are the awareness of the different actors of the need to ensure the environmentally sound management of WEEE and ELVs, the new perception that these wastes are potentially valuable raw materials, and a change in the behavior of actors in the sector towards practices that are more respectful of human health and the environment.

- Despite the various delays experienced, the efficiency of the project is satisfactory with an efficiency index estimated at 1.3, which means that the results achieved at mid-term were more important than the budget consumed.

- Socio-political, institutional, and environmental risks are considered low and should not jeopardize the sustainability of the project's benefits. Efforts must be made to test the viability of the WEEE and ELV dismantling centres that have not yet been built and to mobilize additional financial resources to consolidate and scale up the achievements.

The Evaluation ratings table

#	Evaluation criteria	Rating
A	**Progress towards Impact**	**S**
B	**Design**	**S**
	Overall design	S
	Logical framework	S
C	**Project's performance**	**S**
	Relevance	HS
	Coherence	HS
	Effectiveness	S
	Efficiency	S
	Sustainability	L
D	**Cross-cutting criteria**	**S**
	Gender mainstreaming	S
	Environmental and social impacts; Human rights	S
	M&E design	MS
	M&E implementation	S
	Results-based management	S
E	**Performance of partners**	**HS**

	UNIDO	HS
	National counterparts	HS
F	**Overall rating**	**S**

HS: highly satisfactory, S: satisfactory, MS: moderately satisfactory, L: likely

Recommendations of the MTR

#	Recommendation	Responsible Entity	Timeframe
At strategic level			
1.	Prepare a "no-cost Extension" request to be submitted to the GEF Secretariat to extend the project implementation period by **one year** to allow for the completion of strategic activities.	PCU	Immediately
2.	Develop an exit strategy and an action plan for scaling up project results.	PCU	Before the end of the project
3.	Explore ways to further involve civil society organizations (associations working in the sector, neighborhood committees) in project activities (particularly training) so that they can take over the consolidation and dissemination of project results.	PCU/CCT/PSC	Before the end of the project
4.	Organize a meeting of an interministerial committee with a view to resolve administrative blockages (such as the adoption of legal texts, the authorization to reserve land for the site of the dismantling centers).	UNIDO Côte d'Ivoire	Immediately
5.	Explore the possibilities of integrating the project into the PCP (2023-2027) of Côte d'Ivoire.	UNIDO Côte d'Ivoire	Immediately
6.	Discuss with other United Nations agencies opportunities for synergy/complementarity with their program to sustain the achievements of the project (e.g. UNESCO women's literacy program).	UNIDO Côte d'Ivoire	Short-term
At operational level			
1.	Prepare the request for financing of the additional costs of water supply and connection to the electricity network (based on the offers of ONEP and CI-Energies) for the dismantling centers, to be submitted to the Ministry of the Budget.	PCU	Immediately
2.	Organize additional awareness-raising and information workshops on the new regulatory texts in order to encourage changes in practices.	PCU	Before the end of the project
3.	Use communication tools that appeal to younger generations, such as social networking.	PCU	Before the end of the project

4.	Activate the appropriate institutional levers to obtain as soon as possible the authorization from the Ministry of Public Works to start the construction of the 2 dismantling centers.	PCU/CCT/PSC	Immediately
5.	Advocate for the promulgation of the inter-ministerial decree for the creation of cooperatives in order to facilitate project collaboration with municipalities and ensure the management of dismantling centers.	PCU/MINEDD	Short-term
6.	Activate the warranty and contact the supplier for the repair/replacement of the broken equipment (oven) in the LTHAI	LTHAI / University FHB	Immediately
7.	Classify and install the delivered equipment as soon as possible.	LTHAI/University FHB	Short-term
8.	Apply GEF/UNIDO labels to delivered equipment in accordance with GEF visibility policy.	LTHAI/University FHB	Short-term

Lessons learned

1. In the context of GEF projects, a tripartite agreement between UNIDO, the Ministry of Economy and Finance, and the sector ministry concerned must be concluded as soon as the project is approved by the GEF Secretariat in order to include government co-financing in the PIP and thus avoid delays in disbursements that affect project implementation.

2. The presence of a dynamic and competent project team and a coordinator well connected to decision-makers was fundamental to the success of the project.

3. A participatory and inclusive approach ensures good ownership of the project by the different stakeholders and develops cooperation between them, which often did not exist before.

4. The use of vernacular languages for the target communities and adapted communication tools (social networks for young people) increases the effectiveness of information and awareness-raising campaigns.

Fiche d'identification du projet

Identifiant FEM:	9263	
Identifiant ONUDI:	150266	
Région:	Afrique	
Pays:	République de Côte d'Ivoire	
Intitulé du projet:	Gestion rationnelle des Polluants organiques persistants non intentionnels (POPNI) et des Diphényles éthers polybromés (PBDE) pour réduire leurs émissions du secteur des déchets industriels en Côte d'Ivoire (uPOPCI)	
Entité de mise en oeuvre du projet:	ONUDI	
Partenaires d'exécution:	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD) Institut des Nations unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR) Forum mondial des Ressources (WRF)	
Domaine d'intervention du FEM:	Polluants Organiques Persistants (POP): produits chimiques et déchets	
DATES		
Etapes	**Date planifiée**	**Date effective**
Approbation par le Conseil d'administration du FEM		10 octobre 2019
Approbation par l'ONUDI		19 novembre 2019
Date de démarrage		3 décembre 2019
Evaluation à mi-parcours	30 septembre 2023	27 septembre – 15 octobre 2023
Date de clôture du projet	4 décembre 2024	4 décembre 2025
Evaluation finale	1er novembre 2025	
Clôture financière	1er novembre 2026	
INFORMATION FINANCIERE		
Contribution du FEM:	5 075 000 USD	
Frais de gestion du projet	250 000 USD	
Frais de gestion de l'ONUDI	505 875 USD	
Total contribution FEM:	**5 830 875 USD**	
Co-financement:	67 925 204 USD dont 5 000 000 USD du gouvernement	
COUT TOTAL DU PROJET:	76 756 079 USD	

1 Introduction

La gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et véhicules en fin de vie (VFV) est un défi dans de nombreux pays en développement, qui sont le plus souvent les destinataires de produits électriques et électroniques y compris de plastiques, ainsi que de véhicules, usagés provenant des pays industrialisés.

La Côte d'Ivoire ne fait pas exception et est confrontée chaque année à 21 600 tonnes de DEEE, soit 0,82 kg par habitant/an[1]. Ne produisant pas de véhicules sur son territoire, le marché ivoirien est dominé par les véhicules d'occasion en provenance essentiellement d'Europe et des Etats-unis qui sont aussi le résultat d'importations illégales à des fins d'élimination. En 2014, la quantité de PBDE dans les véhicules d'occasion importés a été estimée à 1,3 tonne.

Quantités des PBDE dans les appareils CRT en Côte d'Ivoire en 2014.

Paramètres	valeurs
Population Côte d'Ivoire en 2014[21]	22 848 945
CRT Poids/personnes (Kg/habitant)	3,75
Nombre CRT/personne (unités/habitant)[22]	0,15
Teneur en c-OctaBDE (0,00087 à 0,00254)	0,00087
Quantité de PBDE (Kg)	**22 363**
Part de l'heptaBDE (43%) en Kg[23]	**9 616,26**
Part de l'hexaBDE (11%) en (Kg)	**2 459,97**
Part des c-octaBDE (35%) en (Kg)	**7 827,19**

Source: GEF-6 Project Identification Form

Les DEEE et VFV sont principalement pris en charge par le secteur informel, hommes et femmes qui agissent à petite échelle, avec peu de moyens techniques et financiers, qui les amènent à des pratiques dangereuses pour la santé humaine et l'environnement.

La prolifération des déchets en Côte d'Ivoire deviendra encore plus importante à mesure que la population du pays augmentera. De même, les modes de consommation s'accroiront avec le développement économique, ce qui aura également un effet sur la production de déchets. Au niveau mondial, le taux de consommation d'appareils électroniques augmente en même temps probablement que le nombre d'appareils obsolètes. Cela signifie qu'il est fort probable que la quantité de déchets électroniques entrant en Côte d'Ivoire augmentera en raison d'une demande continue pour les matériaux précieux qui peuvent en être extraits.

Des solutions durables qui permettront aux Ivoiriens de contribuer au développement industriel sans avoir à compromettre leur santé ou celle de leurs communautés ni l'environnement sont nécessaires de toute urgence.

C'est dans ce contexte, que l'Organisation des Nations unies pour le Développement Industriel (ONUDI) a mis en œuvre, en collaboration avec le gouvernement de Côte d'Ivoire, le projet financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) intitulé : « Gestion rationnelle des Polluants organiques persistants non intentionnels (POPNI) et des

[1] Plaquette DEEE élaborée par le projet.

Diphényles éthers polybromés (PBDE), pour réduire leurs émissions du secteur des déchets industriels » (uPOPCI).

Ce projet, tel qu'approuvé par le FEM le 10 Octobre 2019, avait pour objectif d' « apporter des solutions spécifiques à la mise en place d'une gestion écologiquement rationnelle (GER) des déchets industriels en Côte d'Ivoire et de réduire les risques liés aux POP contenus dans les DEEE et VFV ».

Une phase préparatoire pour déterminer les POP à éliminer a été conduite de 2018 à 2019. Les résultats ont permis de déceler les lacunes et de proposer des voies de solutions.

Le projet a été programmé pour une durée de 5 ans et a démarré effectivement en 2020.

Les principales parties prenantes étaient :

1. Le Ministère en charge de l'Environnement avec lequel l'ONUDI qui a travaillé en étroite collaboration pour le développement, la mise en œuvre et l'évaluation du projet
2. Le Centre ivoirien antipollution (CIAPOL) qui est la branche technique du ministère et dont les agents ont été formés aux MTD/MPE liées à la gestion des déchets
3. Le Ministère chargé du suivi du développement industriel du pays qui a été également consulté
4. L'Association des ferrailleurs et des casses modernes de Côte d'Ivoire (AFECAMCI)
5. La Société des Tubes d'Acier et d'Aluminium de Côte d'Ivoire (SOTACI) qui est le leader sur le marché de l'acier en Côte d'Ivoire et dans la sous région
6. Le groupe EOULEE, bureau d'études privé spécialisé dans l'ingéniérie civile qui intervient dans des projets qui protègent la santé urbaine et facilitent la création d'emplois verts.
7. L'ONG Mouvement pour l'Education, la Santé et le Développement (MESAD) qui oeuvre en faveur des enfants et des jeunes en situation difficile en Côte d'Ivoire, est aussi active dans le domaine de la promotion de la gestion rationnelle des déchets, notamment des déchets électroniques et des polluants environnementaux associés.

a. But, objectifs et portée de l'évaluation à mi-parcours

Conformément à la politique de suivi et d'évaluation du FEM, les évaluations à mi-parcours sont obligatoires pour tous les projets de grande envergure financés par le FEM. Ces revues sont des outils de suivi permettant d'identifier les défis et de définir les actions correctives afin de garantir qu'un projet est sur la bonne voie pour atteindre un maximum de résultats, une fois achevé[2].

Les objectifs de cette évaluation à mi-parcours ont été d'évaluer les progrès réalisés par le projet en vue d'atteindre les résultats attendus tels que spécifiés dans le document de projet et d'évaluer si le projet était en bonne voie de réussite ou d'apporter les corrections nécessaires en cas de difficultés. L'évaluation à mi-parcours a également examiné la stratégie d'intervention du projet ainsi que les risques en matière de durabilité.

Sur la base des constats et des conclusions tirés, des recommandations d'ordre stratégique et opérationnelle ont été formulées. Elles incluent des :

[2] http://www.thegef.org/gef/Evaluation%20Policy%202010

1. actions correctives pour la mise en œuvre du projet ou la consolidation des premiers résultats atteints,
2. actions de suivi
3. propositions d'orientations futures pour atténuer les risques en matière de durabilité.

L'évaluation à mi-parcours a couvert la période de mise en œuvre du projet, depuis sa date de démarrage jusqu' à la date de l'évaluation. Cette dernière s'est déroulée du 29 septembre au 15 octobre 2023 puis du 15 janvier au 29 février 2024 pour la partie rédaction du rapport ainsi que sa validation.

b. Théorie du changement

La théorie du changement (TOC) du projet a été reconstituée par l'évaluatrice à partir des informations recueillies lors de la revue documentaire et des entretiens menés avec des interlocuteurs clés. Pour rappel, la TOC décrit la logique d'intervention du projet afin de conduire aux résultats attendus. Elle montre l'enchaînement entre les activités, les produits, les effets à court et long termes ainsi que la contribution de ces derniers à l'impact attendu. Les hypothèses et les facteurs de changement sont également identifiés, les premières étant hors de portée du projet alors que les derniers peuvent être influencés par celui-ci.

De manière narrative, la TOC se présente comme suit :

1. Si le cadre juridique et institutionnel des déchets de la Côte d'Ivoire est renforcé de manière à assurer une gestion adéquate des déchets industriels dangereux et une régulation des flux d'importation des DEEE et VFV,
2. Si les capacités techniques des acteurs du secteur des DEEE/VFF en termes de MTD/MPE et d'analyse des POPNI et des PBDE sont mises à niveau,
3. Si les femmes et les hommes travaillant dans le secteur des DEEE et VFV ainsi que le grand public sont sensibilisés aux risques environnementaux et ceux liés à la santé ,
4. Si des opportunités d'affaires et d'investissement sont créées dans ce secteur,

Alors la Côte d'Ivoire sera en mesure d'assurer une gestion écologiquement rationnelle (GER) des déchets industriels, éliminera 1000t de DEEE et de VFV et réduira le brûlage à l'air libre de 130t de plastiques, contribuant ainsi à la protection de l'environnement mondial et à la santé de sa population.

Au stade de l'évaluation à mi-parcours la stratégie du projet se révèle très pertinente. Il existe une logique certaine entre les différents niveaux qui s'enchainent de manière cohérente, c'est- à-dire que les produits réalisés par le projet seront à même d'engendrer les effets attendus qui eux-même contribueront à l'impact attendu.

La schématisation de la théorie du changement du projet est présentée ci-après.

c. Méthodologie

L'évaluation à mi-parcours du projet a été réalisée conformément aux directives de l'ONUDI pour les projets de coopération technique et le cycle de projet et guidée par les termes de référence (TDR) élaborés par l'ONUDI à Vienne. Elle est également conforme aux normes et standards éthiques de l'UNEG ainsi qu'aux principes et lignes directrices d'évaluation du Comité d'aide au Développement de l'OCDE (CAD/OCDE).

L'évaluatrice, consultante indépendante, a adopté une approche participative qui a permis de recueillir les remarques et opinions de toutes les parties impliquées dans le projet.

Ainsi, 39 personnes dont 13 femmes ont été consultées, soit en présentiel (33), en visio-conférence (2) et par téléphone (4). Outre les représentants de l'ONUDI, de l'équipe projet et du représentant du FEM région Afrique, l'évaluatrice a consulté 13 personnes appartenant à la société civile, 7 du secteur privé et 10 du secteur public. Une attention particulière a été accordée aux questions de genre tout au long de l'évaluation.

L'évaluatrice a appliqué le principe de triangulation, c'est-à-dire qu'elle a procédé à une vérification croisée des hypothèses ou des observations constatées à partir d'au moins trois sources issues de différentes méthodes de collecte de données et ce, afin de valider ses constats.

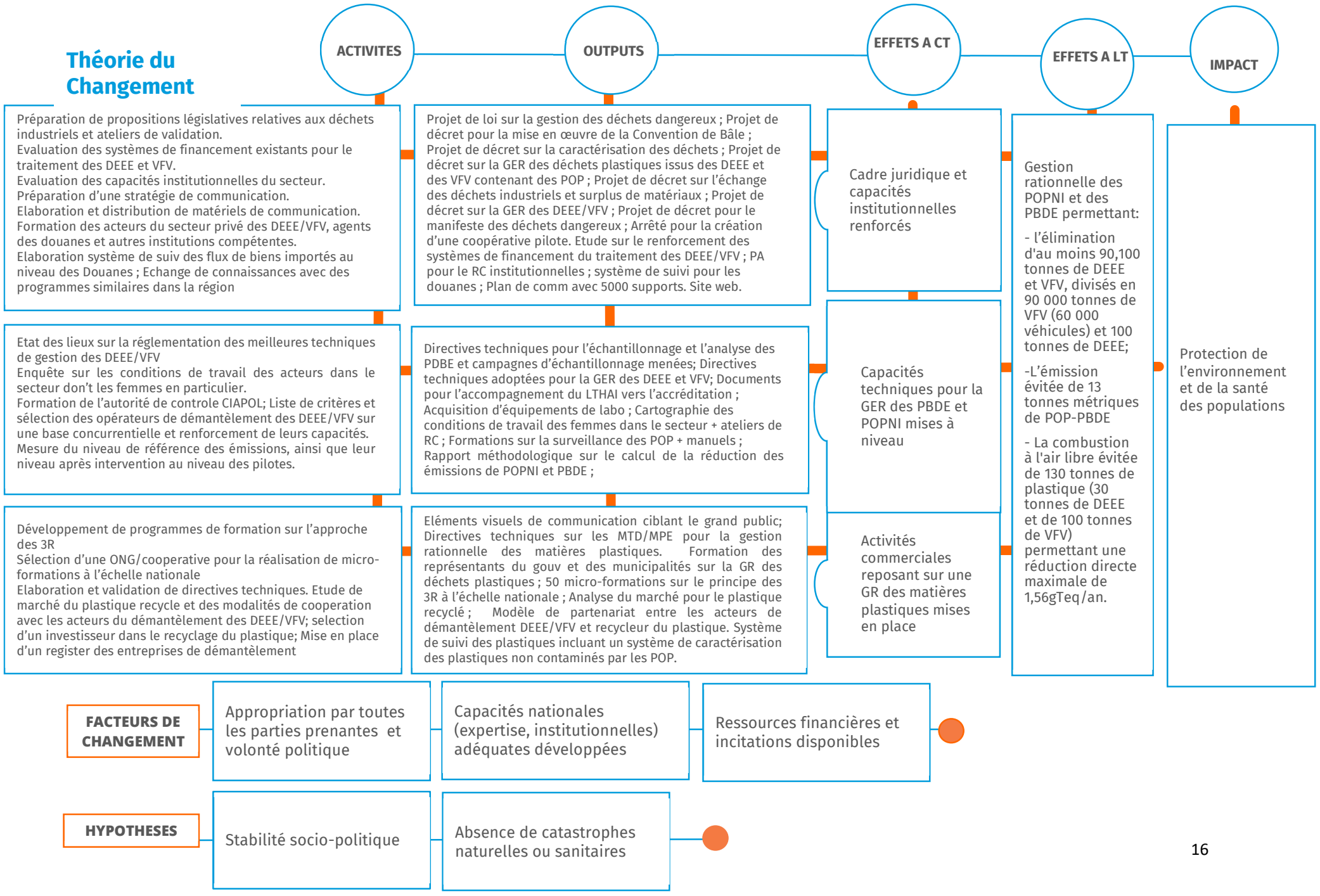
L'analyse a été également quantitative afin de mesurer les progrès réalisés par le projet à mi-parcours, sur la base des indicateurs de performance et des cibles pré-définies à atteindre.

L'évaluation à mi-parcours a été menée en 2 temps, de fin septembre à mi-octobre 2023 pour la revue documentaire et la mission de terrain à Abidjan et de janvier à février 2024 pour l'analyse des données recueillies et l'élaboration du rapport. Une restitution des résultats préliminaires au Directeur de cabinet du MINEDD et au représentant de l'ONUDI dans le pays, en présence de l'équipe projet, a eu lieu à la fin de la mission terrain ainsi qu'à l'équipe en charge du projet au siège de l'ONUDI, juste après le retour de l'évaluatrice à son domicile. La version préliminaire du rapport a été remise à l'ONUDI afin de recueillir les commentaires des différentes parties prenantes sur les éventuelles erreurs factuelles et/ou omissions. Le rapport a été finalisé sur la base des commentaires reçus.

d. Limites de l'évaluation

L'évaluatrice n'a pas rencontré de difficultés majeures hormis le fait d'avoir dû reprogrammer des entretiens en raison de la non-disponibilité de certains interlocuteurs lors de sa mission. Ceux-ci ont néanmoins pu avoir lieu.

Théorie du Changement



1. Aperçu sur le projet

Le projet uPOPCI est un projet de grande envergure qui a été approuvé par le conseil d'administration du FEM le 10 octobre 2019, pour une durée de 60 mois. Le projet a effectivement démarré en décembre 2019, avec la mise à disposition des fonds, suivie par une phase initiale dédiée à la mise en place des organes de gestion du projet (Unité de coordination du projet , Comité consultatif technique et Comité de pilotage). L'atelier de lancement du projet s'est tenu le 24 septembre 2020 et avait pour objectif de présenter le projet aux parties prenantes concernées et de lancer sa mise en œuvre au niveau national.

Le financement sous forme de don accordé par la FEM est de 5 830 875 dollars des Etats-unis . Le co-financement attendu s'élève à 67 925 204 dollars de Etats-unis dont 5 000 000 à verser par le gouvernement de la Côte d'Ivoire.

D'après le document approuvé par le FEM, le projet visait à établir un système de gestion rationnelle des POP non intentionnels (POPNI) et des Polybromodyphényléthers (PBDE) et à l'élimination finale de 1 000 tonnes de déchets industriels et dangereux contenant des POPNI/PBDE.

Ce projet vise à promouvoir des pratiques de développement industriel inclusives et durables en Côte d'Ivoire à travers de multiples interventions, comme suit :

Effet 1 : Cadres juridique et institutionnel révisés pour une gestion écologiquement rationnelle des POP, des PBDE et des POP non intentionnels en particulier

Les cadres juridique et institutionnel seront révisés afin de permettre la mise en œuvre réussie d'activités industrielles durables. Il est prévu d'élaborer et/ou de mettre à jour au moins deux lois et deux lignes directrices. Celles-ci seront complétées par des campagnes de sensibilisation ciblant les membres du gouvernement, les ONG, le secteur privé, les groupes de la société civile et le grand public.

Les activités prioritaires comprendront l'incorporation d'éléments pertinents relatifs aux POP dans le cadre réglementaire sur la gestion des déchets, sur la base de l'évaluation des lacunes réalisée lors de la phase préparatoire du projet, l'évaluation des capacités institutionnelles afin de renforcer le secteur industriel national du recyclage en matière de gestion rationnelle des PBDE et des POPNI, le renforcement des capacités en matière de suivi et d'inspection démontrés à titre d'exemples et une meilleure sensibilisation des responsables gouvernementaux nationaux et municipaux, du secteur privé et du grand public aux PBDE et aux POPNI.

Effet 2 : Secteur du démantèlement des déchets d'équipements électroniques et électriques (DEEE) et des véhicules en fin de vie (VFV) modernisé pour répondre aux normes nationales révisées et pour renforcer les activités commerciales

Il s'agira d'améliorer la gestion des DEEE et des VFV en Côte d'Ivoire afin de permettre que ce secteur produise des revenus durables tout en diminuant les effets négatifs sur la santé traditionnellement associés à ce type de déchets.

Les principales activités porteront sur la mise en place d'un système de référence de suivi des POPNI et PBDE, l'élaboration de directives techniques assurant un démantèlement dans les règles des DEEE et VFV, la formation des responsables des opérations d'inspection au

niveau national, la formation du secteur privé sur la gestion d'entreprise et sur les MTD/MPE notamment pour les jeunes entrant sur le marché du travail , l'accompagnement des opérateurs du secteur dans le cadre de la politique de partenariats publics-privés et de concessions de l'Etat et la réduction des émissions de POP en comparant la quantité estimée après l'intervention du projet avec l'émission estimée établie comme référence avant l'intervention.

Effet 3 : Mise en place d'activités commerciales reposant sur une gestion écologiquement rationnelle des matières plastiques

Cette composante du projet vise à renforcer les activités de GER des déchets plastiques et autres déchets qui sont actuellement éliminés dans les décharges afin d'être brûlés à l'air libre.

Les principales activités qui seront menées comprennent des formations prenant en compte les considérations de genre, destinées aux représentants du gouvernement et des municipalités sur la GER des déchets plastiques, conformément aux exigences réglementaires, l'élaboration de lignes directrices techniques sur les MTD/MPE adoptées pour la GER par les opérateurs de gestion des déchets, formation destinée au grand public, sur les principes de réduction, de réutilisation et de recyclage (3R) et sur les bonnes pratiques de tri des déchets plastiques destinée au grand public, le développement de modèles économiques et une sélection des investisseurs sur une base compétitive, l'amélioration des pratiques de gestion des travailleurs du secteur privé dans le secteur des déchets plastiques en vue de réduire les émissions de POPNI et de PBDE dans l'environnement et l'élimination finale d'au moins 90,100 tonnes de DEEE et VFV, divisés en 90 000 tonnes de VFV (60 000 véhicules) et 100 tonnes de DEEE, l'émission évitée de 13 tonnes métriques de POP-PBDE, la combustion à l'air libre évitée de 130 tonnes de plastique (30 tonnes de DEEE et de 100 tonnes de VFV) permettant une réduction directe maximale de 1,56gTeq/an.

2 Constats

○ Conception du projet

La théorie du changement du projet est considérée comme pertinente par l'ensemble des parties prenantes consultées afin de relever les défis d'ordre réglementaire, institutionnel, technique et en matière de connaissances et sensibilisation, concernant la gestion des déchets industriels dangereux en Côte d'Ivoire.

Elle est correctement articulée avec un objectif de projet clairement stipulé comprenant des cibles quantitatives, des résultats attendus cohérents (produits et effets) et des relations de causes à effets clairement établies.

La mise en oeuvre de la stratégie s'est révélée cependant ambitieuse au regard du budget alloué par le FEM au projet, car celui-ci n'a pas prévu de provisions pour pallier l'accroissement des coûts intervenu depuis la phase de conception en 2017/2018 ni n'a permis d'avoir une équipe de projet étoffée, en raison du plafonnement des frais de gestion de projet à 5% imposé par le FEM.

Sans remise en cause ni de son objectif ni de ses effets attendus, trois changements sont intervenus depuis la phase de conceptiondu projet. Il s'agit de :

- la coopération avec la Société générale de surveillance (SGS) qui ne s'est pas matérialisée. Cette société avait mis en place en 2019, en accord avec le gouvernement ivoirien, un système automatisé de gestion et de recyclage des DEEE dénommé « SGS Renovo » qui devait aider à la collecte de l'écotaxe sur les produits importés (de première main ou de seconde main) appartenant à une liste prédéfinie. Cette éco-taxe devait contribuer au financement de la gestion de ces déchets. Le projet SGS Renovo a pris du retard et n'est à ce jour pas encore opérationnel bien que des discussions à ce sujet semblent encore se tenir avoir lieu. SGS a néanmoins informé l'ONUDI que le MOU signé était devenu caduque car la solution SGS Renovo n'était plus opérationnelle.

- La collaboration avec le programme E-déchets du Ghana, appuyé par la coopération allemande, qui visait la mise en place des conditions d'une gestion durable et d'élimination des déchets électroniques dans la principale casse du Grand-Accra en raison de la décision de fermeture de cette dernière. Toutefois, l'équipe de WRF qui exécutait le projet au Ghana est la même que celle qui intervient dans le projet ONUDI, ce qui contribue à l'intégration des leçons apprises.

- Suite à des consultations organisées avec plusieurs municipalités ivoiriennes sur le devenir des casses dans le pays, ces dernières ont indiqué qu'elles seraient fermées sous peu et que tout investissement du projet devrait avoir lieu sur un nouveau site alloué par le gouvernement de Côte d'Ivoire il a donc été décidé d'orienter le projet vers la construction d'infrastructures de démantèlement sur un nouveau site, en dehors des casses existantes qui sont actuellement entièrement exploitées par le secteur informel. Cette décision a engendré des coûts et une durée de mise en œuvre supplémentaires et non prévus qu'il a fallu considérés.

Le projet uPOPCI a été conçu sur la base des expériences et enseignements tirés antérieurs de l'ONUDI en Côte d'Ivoire tels que le projet de mise à jour du plan national de mise en œuvre de la Convention de Stockholm mais également les projets « Abidjan, ville durable » et « Planification et gestion urbaines durables intégrées d'Abidjan ».

Le cadre de résultats défini dans le document de projet reflète la théorie du changement (reconstituée) du projet dans une logique de chaîne de résultats comprenant un objectif, des effets et des produits à atteindre par le projet. Des indicateurs de performance ont été définis à tous les niveaux, permettant de mesurer les progrès réalisés. Les indicateurs sont de nature quantitative et répondent dans l'ensemble aux critères SMART. Des cibles de mi-parcours et finales ont été définies. Les moyens de vérification des résultats atteints sont également bien spécifiés ainsi que les facteurs de changement que le projet peut influencer. Cependant, certains indicateurs ont été reformulés au cours de la mise en œuvre du projet.

Le document de projet inclut une matrice des risques potentiels qui pourraient empêcher la réalisation des objectifs du projet ainsi que les mesures d'atténuation envisagées en réponses à ces risques.

En revanche, il ne contient pas de plan de suivi & évaluation détaillant les activités de suivi à mener, leurs coûts ainsi que les rôles et responsabilités des parties prenantes concernées. Seul un montant global est inscrit dans le budget pour l'évaluation des résultats et de l'impact du projet.

○ Pertinence

Le projet uPOPCI est aligné sur les priorités nationales de la Côte d'Ivoire en matière de gestion de déchets industriels contenant des POP. Il contribue à la mise en œuvre du plan national de mise en œuvre (PNM) de la Convention de Stockholm élaboré en 2006 et révisé en 2016, ce dernier soulignant les obstacles existant encore en Côte d'Ivoire tels que l'absence de textes juridiques nationaux d'application des conventions de Stockholm, de Bâle et de Rotterdam, la faiblesse du niveau de connaissances des POP, la faible maîtrise du secteur informel, la perméabilité des frontières à l'importation de déchets, l'inaccessibilité des utilisateurs aux solutions de remplacement, les préjugés relatifs aux nouvelles technologies, etc.

Le projet uPOPCI apporte des solutions aux lacunes identifiées dans le cadre réglementaire et institutionnel existant et répond aux besoins des différents acteurs du secteur des DEEE et VFV, notamment des populations œuvrant dans le secteur informel.

De plus, le projet répond à de nombreux objectifs du développement durable (ODD) tels les ODD 3,5,6,8,9, 11, 12 et 16.

Enfin, il est aligné sur les priorités du FEM 6 en matière d'élimination des rejets de POP et sur celles de l'ONUDI en matière de sauvegarde de l'environnement.

○ Cohérence

Tel que précédemment vu, le projet uPOPCI est intervenu en parfaite cohérence avec les engagements pris par la Côte d'Ivoire dans les conventions de Bâle, Rotterdam et Stokholm qui bien que ratifiées en 1994, 2003 et 2004 respectivement, n'avaient pas été transposées dans le cadre d'application national.

Par ailleurs, le projet uPOPCI est venu complété d'autres interventions[3] précédemment initiées par le pays dans le domaine de la gestion des déchets industriels et municipaux, en se focalisant sur les déchets électroniques et les véhicules en fin de vie contenant des POP et responsables des émissions de POPNI, plus particulièrement les PBDEs, dioxines et furanes.

○ Efficacité

La performance du projet a été mesurée par le niveau d'atteinte des produits et des effets attendus, sur la base des indicateurs et des cibles pré-définis.

Un code à 3 couleurs permet d'avoir un aperçu du taux de progression du projet. Il se présente comme suit :

Cible atteinte	En cours	Non atteinte

[3] Le projet PNUE initié en 2008 suite à la catastrophe environnementale provoquée par le navire Probo Koala en 2006, qui visait à renforcer les capacités de la Côte d'Ivoire en matière de gestion des déchets dangereux, notamment dans les ports du pays, et à mieux contrôler les mouvements transfrontaliers de ces déchets ; le projet pilote d'éco-santé dans le cadre du NEPAD ; le projet financé par la BAD relatif aux déchets médicaux et plus récemment la première mise à jour du PNM de la convention de Stockholm en 2016, le projet « Abidjan, ville durable », etc.

Tableau 1 Réalisations du projet et % d'achèvement au niveau des produits

PRODUITS	INDICATEURS	CIBLES	REALISATIONS A MI-PARCOURS	%
Composante 1 : Cadre juridique et capacités institutionnelles				
1.1 Les éléments pertinents relatifs aux POP sont incorporés au cadre réglementaire sur la gestion des déchets	Disponibilité des projets de règlementations soumis pour adoption concernant la gestion des déchets industriels, la classification des déchets dangereux, la plateforme d'échange de déchets, la mise en œuvre de la Convention de Bâle, la GER des DEEE et des VFV, des déchets plastiques, y compris les dimensions de genre.	Au moins 6 projets de réglementations approuvés/adoptés	Etat des lieux de la réglementation en vigueur en matière de POP et de PBDE. Etude d'évaluation des systèmes de financement actuels pour le traitement des DEEE et VFV. 1. Avant-projet de loi portant gestion des déchets industriels 2. Avant-projet de décret pour la mise en œuvre de la Convention de Bâle 3. Avant-projet d'arrêté portant classification des déchets 4. Avant-projet de décret portant restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques électroniques et les véhicules 5. Avant-projet de décret sur l'échange de déchets industriels et de surplus de matériaux en Côte d'Ivoire 6. Avant-projet de décret sur la caractérisation des déchets en Côte d'Ivoire 7. Avant-projet de décret fixant les mécanismes de gestion durable des DEEE et des VFV et son arrêté d'application 8. Arrêté interministériel portant modalités de collecte, de transport et de traitement des DEEE et VFV. Atelier de validation des textes juridiques (1-6) organisé du 21 au 24 juin 2021. 35 participants représentant le secteur privé, le secteur public, les ONG, la société civile, et les collectivités territoriales. Le taux de participation des femmes était de 25 ,71 %, soit neuf (9) femmes présentes. Atelier de validation nationale (7-8) organisés les 9 et 10 décembre 2021. Étude sur le système de financement des DEEE et VFV en Côte d'Ivoire : « méthodologie d'application	**100%**

			d'un système de responsabilité élargie des producteurs » Atelier national de validation de l'étude organisé les 9 et 10 décembre 2021. 33 participants dont 7 femmes (21%). *Textes transmis au service juridique du MEDD au cours du 1er trimestre de 2022. En attente de leur promulgation. Remaniement ministériel intervenu en octobre 2023 implique de mettre à jour les nouvelles autorités compétentes.*	
1.2 Les capacités institutionnelles sont évaluées afin de renforcer le secteur du recyclage industriel des DEEE et des VFV à l'échelle nationale, y compris la gestion rationnelle des PBDE et des POPNI	Disponibilité d'un rapport d'évaluation et d'un plan d'action	Une évaluation des capacités institutionnelles et un plan d'action pour le renforcement des capacités des institutions pertinentes sur la gestion rationnelle des PBDE et des POPNI disponibles	Evaluation des capacités institutionnelles de la Côte d'Ivoire dans le secteur des DEEE et VFV. Atelier de validation national le 21 avril 2022. 25 participants dont 10 femmes soit 40%.	**100%**
1.3 Les capacités d'application de la loi sont améliorées y compris les inspections et le système de suivi des données	Disponibilité d'un projet de décret sur le manifeste des déchets dangereux.	1 projet de décret sur le manifeste relatif aux déchets dangereux élaboré et soumis pour approbation au Conseil des ministres	Avant-projet de décret instituant un document de manifeste des déchets dangereux Atelier de validation national organisé le 21 avril 2022. 25 participants dont 10 femmes soit 40%. *Texte transmis au cabinet du MEDD pour examen par la Direction des Affaires juridiques avant signature.*	**90%**
	Disponibilité du rapport sur le pilotage de la gestion des déchets dangereux dans le secteur des DEEE et du recyclage du plastique	Gestion des déchets dangereux pilotée dans le secteur des DEEE, VFV et recyclage du plastique	Document réalisé.	
	Nombre de coopératives de jeunes établies	Au moins une coopérative de jeunes a été encouragée à être créée, par le biais du renforcement des capacités, avec une participation égale des hommes et des femmes, pour démontrer une collecte saine des DEEE et des plastiques.	Avant-projet d'arrêté interministériel portant création, attribution, organisation et fonctionnement des coopératives communales des jeunes hommes et jeunes femmes pour la collecte des véhicules en fin de vie et des déchets. Avant-projet d'arrêté portant agreement des coopératives. 2 cahiers des charges pour la création de coopératives communales en charge de la collecte des DEEE et VFV. Atelier de validation des textes juridiques organisé du 21 au 24 juin 2021. 35 participants dont 25% de femmes. *Suivi de la signature de l'arrêté et de l'attestation de création de la coopérative.*	

	Nombre d'employés formés sur les questions liées à la présence de contaminants dans le plastique (pourcentage d'hommes/femmes formés)	40 employés (au moins 40 % de femmes) formés sur les questions liées à la présence de contaminants dans le plastique	Atelier sur le renforcement des capacités de 42 agents du secteur privé exerçant dans les filières des DEEE et VFV dont 5 femmes (12%) sur les meilleures techniques environnementales disponibles organisé le 27 avril 2022.	
	Nombre d'agents des douanes formés à l'importation de véhicules d'occasion et d'EEE (pourcentage d'hommes/femmes formés).	40 douaniers (dont au moins 40 % de femmes) formés à l'importation de véhicules d'occasion et de DEEE	Atelier sur le renforcement des capacités sur l'importation et l'exportation de véhicules et des équipements électriques et électroniques usagés selon les meilleures techniques environnementales disponibles organisé le 10 mai 2022. 45 participants dont 8 femmes soit un taux de participation féminin de 17,77 %. Document sur le système de suivi des données issues des flux de biens importés, élaboré en collaboration avec la douane. Textes réglementaires du système de suivi réalisés.	
1.4 La sensibilisation des populations et un partage de connaissances au niveau régional sur les PBDE et les POPNI sont intensifiés	Disponibilité d'un plan de communication sur les POP dans les DEEE, VFV et les plastiques	Un plan de communication élaboré et mis en œuvre	Enquête auprès des représentants des entreprises de fabrication, de recyclage et de gestion des déchets, des autorités environnementales et des citoyens ordinaires afin d'évaluer leur niveau de sensibilisation concernant la gestion des DEEE et des VFV et les risques environnementaux et sanitaires qui y sont associés. Plan de communication et son guide de mise en œuvre pour l'information, la sensibilisation et l'éducation des acteurs nationaux responsables de la gestion des DEEE, des VFV et des plastiques, validés en juin 2021. Plateforme web du projet inauguré le 7 mars 2023. 41 personnes dont 6 femmes (15%) ont assisté à la cérémonie de présentation de la plateforme.	**90%**
	Nombre d'activités de sensibilisation menées	Au moins 6 activités de sensibilisation menées	De février à avril 2022, organisation de 6 sessions de sensibilisation par l'ONG CASES, destinées aux acteurs des secteurs des VFV, des DEEE et du recyclage du plastique dans les casses. *Voyages d'études pour faciliter le partage des connaissances à l'échelle régionale.*	
	Nombre de programmes de sensibilisation élaborés	Au moins 1000 personnes (60% d'hommes et 40% de femmes) touchées par des événements de sensibilisation et de sensibilisation	537 acteurs dont 155 femmes soit 29% provenant de Adjamé Macaci, Marcory-Anoumambo, Koumassi, Yopougon, Abobo N'Dotré, Abobo Anador.	
1.5 L'information et la sensibilisation des femmes et des	Nombre de documents de communication élaborés et distribués.	5000 supports de communication distribués aux groupes cibles	Rapport d'enquête sur les aspects genre à intégrer à la stratégie de communication développée par	**100%**

enfants impliqués dans le secteur des DEEE et des VFV sont accrues			UNITAR, aux supports visuels et aux manuels de procédure ; 5000 supports de communication à destination des femmes et des enfants finalisés fin décembre 2021 (Posters, présentations, vidéo scripts, radio scripts, visuels sur les déchets électroniques en tant qu'opportunité de travail pour les femmes, sur les substances toxiques des déchets impactant les femmes, sur les problèmes de santé liés au brûlage des câbles et sur la discrimination envers les femmes dans le traitement des DEEE.	
	Nombre d'activités de sensibilisation sur les DEEE et VFV organisées	3 activités de sensibilisation organisées	Organisation de 4 évènements de sensibilisation des femmes de la filière sur les risques liés à la mauvaise gestion des DEEE et VFV sur la santé humaine et l'environnement (Adjamé Macaci, Abobo Unicafe, Marcory, Ciplast à Yopougon).	
	Nombre de participants (hommes/femmes) aux formations et activités de sensibilisation	Au moins 200 femmes touchées par les campagnes de communication.	Participation de 200 femmes.	
Composante 2 : Mise à niveau des capacités techniques pour la gestion rationnelle des PBDE et des émissions non intentionnelles de POP réduites				
2.1 Un suivi des données environnementales de référence pour les PBDE et POPNI est mis en place	Disponibilité de lignes directrices pour le suivi des POP	Projet et version finale des lignes directrices disponibles	Directive technique pour l'échantillonnage et l'analyse des PDBE élaborée Atelier national de validation des directives sur l'échantillonnage des PBDE organisé le 23 septembre 2021. 35 participants en présentiel et 3 en visioconférence dont 9 femmes (23%).	**70%**
	Disponibilité d'un rapport sur l'échantillonnage et l'analyse des POP (1200 échantillons de plastiques issus de VFV et 1000 échantillons de plastiques issus des DEEE, 10 échantillons de prélèvement d'eau et 10 de prélèvement du sol pour chaque site faisant partie de l'inventaire).	Rapports disponibles	Elaboration d'un document intitulé « Guide technique pour l'échantillonnage et l'analyse des PBDE dans les déchets d'équipements électriques et électroniques, les véhicules en fin de vie ainsi que dans le sol, les sédiments et l'eau Formation en ligne le 28 juillet 2022 de 23 participants dont 8 femmes (35%) issus du LTHAI, CIAPOL et chercheurs sur les POP, les conventions de Bâle et de Stockholm, sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage des déchets industriels. Campagnes d'échantillonnages : 13 sorties organisées entre mai et novembre 2023 dans 4 communes autour d'Abidjan (Adjamé, Marcory, Abobo et Yopougon) : 1019 mesures effectuées réparties en 642 pour les DEEE et 377 pour les VFV. 483 échantillons de DEEE et 2 échantillons de VFV prélevés. 4échantillons environnementaux prélevés	

	Accréditation du laboratoire disponible	Documents d'appui pour l'accréditation d'un laboratoire disponibles	Document technique pour l'accompagnement vers l'accréditation du LTHAI élaboré depuis 2021. Certifications sectorielles recherchées dans un premier temps avant de lancer le processus d'accréditation du laboratoire.	
		Données d'inventaire détaillées des PBDE	Acquisition d'équipements livrés en août 2022. Formation en présentiel du 12 au 21 octobre 2022 de 8 agents du LTHAI à l'utilisation des équipements réceptionnés et sur les campagnes d'analyse et d'échantillonnage.	
2.2 Des directives techniques sur les opérations commerciales pour le démantèlement rationnel et sûr des DEEE et des VFV sont adoptées	Disponibilité des lignes directrices pour la GER et le fonctionnement commercial du démantèlement des DEEE et VFV	Un ensemble de lignes directrices pour la GER des DEEE et un ensemble de lignes directrices pour la GER des VFV sont élaborés	Diagnostic national sur la gestion des DEEE, des VFV et des plastiques. Directive technique pour la gestion écologiquement rationnelle des DEEE Directive technique pour la gestion écologiquement rationnelle des VFV Atelier de validation national organisé le 7 octobre 2021. 34 participants dont 10 femmes (29%).	**100%**
2.3 Les qualifications pour le poste de responsable des opérations de sûreté sont établies au niveau national	Nombre d'employés du CIAPOL (hommes/femmes) formés et qualifiés.	Au moins 40 employés dont 10 femmes formés et qualifiés	Formation de 45 inspecteurs du CIAPOL dont 19 femmes (42%) sur la GER des DEEE et VFV organisée les 3 et 4 mars 2022.	**100%**
2.4 Des formations sur les opérations de gestion d'entreprises sont mises en œuvre pour le secteur privé	Disponibilité d'un manuel de formation sur les opérations de gestion d'entreprise.	Un manuel de formation sur les opportunités commerciales dans la collecte et le tri des DEEE et des VFV a été rédigé.	6 manuels de formation sur les opportunités commerciales dans la collecte et le tri des DEEE et VFV qui tiennent compte des directives techniques élaborées ont été produits par UNITAR (décembre 2022)	**50%**
	Nombre d'opérateurs du secteur privé formés	Au moins 40 personnes dont 50% de femmes formées	Non encore réalisé.	
2.5 Les opérateurs de démantèlement des DEEE et VFV sont sélectionnés sur une base concurrentielle et revalorisés	Nombre d'entreprises adoptant les meilleures technologies/nouvelles technologies	Mise à niveau technique d'au moins 1 opérateur dans les VFV et 2 opérateurs de DEEE	Démarches pour la mise à disposition de terrains pour l'établissement de 2 centres de démantèlement, l'un pour les DEEE et l'autre pour les VFV. Liste des spécifications techniques des équipements à acquérir. Devis estimatifs des coûts de raccordement à l'eau potable et à l'électricité disponibles. Business plan des centres de démantèlement développé (juillet 2023) *Dossier de prise en charge des coûts par l'Etat à préparer. Centres de démantèlement à construire ; plans de gestion à finaliser et à adopter par arrêté ; Appels d'offres pour l'acquisition des équipements à lancer et à installer.*	**25%**

2.6 Les réductions d'émissions de POPNI et de PBDE sont évaluées	Disponibilité d'une méthodologie de réduction des POP et d'un rapport d'estimation	1,56 gTEQ/an 0,536 tons POP-PBDE La réduction prévue des POPNI, basée sur la boîte à outils du PNUE peut être estimée en g/TEQ par an, PBDE en kg	Méthodologie de réduction des POPNI élaborée à partir de la version 2013 de l'outil spécialisé (Toolkit) pour l'identification et la quantification des rejets de dioxines et furanes (PNUE, 2013). Calcul de la situation de référence à partir des données disponibles de 2016.	**95%**
2.7 Un recensement des conditions de travail des femmes et des enfants impliqués dans le secteur est réalisé pour mettre en œuvre des activités de renforcement des capacités	Disponibilité d'un rapport sur la cartographie des conditions des femmes et des enfants dans le recyclage des déchets.	Un rapport contenant une cartographie détaillée des dimensions de genre dans les secteurs des DEEE et des VFV afin de réduire les risques pour les femmes et les enfants et d'identifier les besoins de renforcement des capacités.	Cartographie/recensement des conditions de travail des femmes et aux enfants du secteur sur la gestion des DEEE et VFV.	**50%**
	Nombre d'activités de renforcement des capacités.	3 ateliers de renforcement des capacités pour les collecteurs de ferraille, les ferrailleurs (50 participants au total par atelier, femmes), les propriétaires d'entreprises, etc., couvrant la Convention de Stockholm, les MTD/MPE des DEEE et des VFV, les EPI et les modèles économiques	Non encore réalisé.	
Composante 3 : Mise en place d'activités commerciales reposant sur une gestion rationnelle des matières plastiques				
3.1 Les directives techniques relatives aux MTD/MPE sont adoptées pour la GER des déchets plastiques par les opérateurs de gestion des déchets	Disponibilité de directives techniques sur les MTD/MPE pour la gestion rationnelle des déchets plastiques	Lignes directrices sur les MTD/MPE pour une gestion rationnelle des déchets plastiques élaborées et adoptées	Directives techniques sur les MTD/MPE élaborées. Atelier national de validation organisé le 29 septembre 2022. 26 participants dont 8 femmes (31%).	**100%**
3.2 Des formations des représentants du gouvernement et des municipalités sont mises en œuvre en tenant compte des questions du genre afin de développer la GER des déchets plastiques en conformité avec les exigences de régulation et d'application du cadre juridique	Nombre de représentants du gouvernement national et local, avec une participation égale des hommes et des femmes, formés.	Au moins 40 représentants du gouvernement national et 60 représentants du gouvernement local, avec une participation égale des hommes (70%) et des femmes (30%), seront formés aux directives techniques	Formation de 47 représentants du gouvernement dont 19 femmes (40%) et de 58 représentants des municipalités dont 19 femmes (33%) en mars 2023 sur les caractéristiques des déchets plastiques, les problèmes sanitaires et environnementaux associés, les aspects sociaux de leur gestion, les aspects réglementaires, les bonnes pratiques pour une GER ainsi que les considérations économiques du recyclage du plastique.	**100%**
3.3 Formation sur les 3R (Réduire, Réutiliser, Recycler) et sur les bonnes pratiques est mise en œuvre	Disponibilité d'un programme de formations spécialement conçu pour le public.	Élaboration d'un module de formation fondé sur les principes de la communication visuelle.	Module de formation sur l'approche des 3R (Réduire, Réutiliser, Recycler) incluant 2 vidéos	**75%**
	Nombre de micro-formations organisées dans tout le pays	50 micro-formations impliquant des groupes de familles réalisées à l'échelle nationale pour introduire les principes 3R et les bonnes pratiques de tri des déchets	15 sessions de micro-formations organisées entre juin et octobre 2023 dans les 5 communes bénéficiaires d'Abidjan (Abobo, Bingerville, Cocody, Koumassi et Plateau) et 10 villes de province (Lakota, Aboisso, Abengourou, Gagnoa, Dimbokro, Daloa, Bouaké, San Pedro, Korhogo,	

			Yamoussoukro). 412 participants dont 145 femmes (35%) ont été formés et sensibilisés.	
		Nombre d'ONG ou de coopératives pour l'élaboration d'initiatives de micro-formation à mener à l'échelle nationale connu	ONG sélectionnée et formée.	
3.4 Des modèles de gestion sont développés et des investisseurs sont sélectionnés dans le cadre de la politique de concession du gouvernement	Disponibilité d'une analyse de marché sur le recyclage du plastique en Côte d'Ivoire et d'un rapport de modèle d'affaires.	Un rapport d'analyse du marché et un modèle d'affaires pour établir un PPP avec une entreprise de recyclage de plastique élaborés.	Etude du marché potentiel du plastique recyclé en Côte d'Ivoire élaborée. Modèle de partenariat commercial disponible.	**75%**
	Nombre d'entreprises adoptant les meilleures technologies/nouvelles technologies	1 entreprise de recyclage du plastique sélectionnée	En cours.	
3.5 Des opérations commerciales sont mises en place par les acteurs du secteur privé travaillant sur la GER des déchets plastiques, dans le cadre de partenariats public-privé si pertinents	Nombre d'entreprises adoptant les meilleures technologies/nouvelles technologies	L'entreprise sous contrat a été rénovée avec des équipements pour la gestion GER des déchets plastiques	Sélection d'une entreprise de recyclage du plastique en cours suite au lancement d'un appel à manifestation d'intérêt.	**25%**
3.6 Les pratiques de gestion des déchets sont améliorées afin de réduire les émissions de PBDE et POPNI dans l'environnement	Nombre d'hommes et de femmes embauchés dans de nouveaux emplois.	Au moins 50 emplois créés (60 % d'hommes, 40 % de femmes)	Non encore réalisé	**0%**
3.7 1000 tonnes de déchets plastiques contenant éventuellement du PBDE sont démantelées	Quantités de POP et de PBDE	1000 tonnes de déchets plastiques analysées dans les VFV et les DEEE, ayant une teneur en PBDE > à 1000 ppm.	Non encore réalisé	**0%**
TAUX MOYEN DE REALISATION :				**71%**

Tableau 2 Taux d'achèvement du projet au niveau des effets attendus

EFFETS	INDICATEURS D'EFFET	CIBLES	% d'achèvement à mi-parcours
1. Cadre juridique et institutionnel révisé pour la gestion rationnelle des POPS, et plus particulièrement des PBDE et des POPNI	6 réglementations, décrets et directives en matière de recyclage du plastique, des DEEE et VFV (sous plusieurs produits) avec des dispositions sur les POP, abordant également les questions de genre approuvées / adoptées	6	100%
	Au moins 80 personnes formées	80	100% (178 personnes formées sur les textes juridiques, les MPE/MTD ; importation et exportation des DEEE/VFV))
	40% de femmes	32	100% (36 femmes formées)
	Au moins 1000 personnes touchées par la sensibilisation organisée lors d'un événement / coaching sessions sur la gestion des DEEE et ELV	1000	58% (576 personnes ayant participé à des activités de sensibilisation et présentation du site web du projet)
	40% de femmes	400	100% (412 femmes sensibilisées)
TAUX MOYEN DE REALISATION DE l'EFFET 1			**92%**
2. Mise à niveau des capacités techniques du secteur du démantèlement des déchets électriques et électroniques et des véhicules en fin de vie conformément au cadre législatif national révisé sous la composante 1 et renforcement des opérations commerciales	120 (40 agents du CIAPOL dont 10 femmes et 80 opérateurs des secteurs concernés formés)	Au moins 40 employés dont 10 femmes du CIAPOL formés et qualifiés	30%
	Au moins 1 opérateur de démantèlement des VFV et 2 opérateurs de démantèlement des DEEE mis à niveau		0%
	Inventaire disponible		40%
TAUX MOYEN DE REALISATION DE L'EFFET 2			**23%**
3. La gestion rationnelle des matières plastiques des DEEE et des VFV est améliorée grâce à la mise en place d'opérations commerciales de recyclage du plastique	1 entreprise rénovée avec des équipements pour une gestion saine des déchets plastiques		0%
	Nombre de directives techniques sur les MTD/MPE pour la gestion rationnelle des déchets plastiques		100%
	Le plastique des VFV et des DEEE a été testé pour la teneur en BFR, dont le plastique avec une teneur en BFR supérieure à 1000 ppm a finalement été éliminé.		0%

TAUX MOYEN DE REALISATION DE L'EFFET 3	**33%**
TAUX MOYEN TOTAL	**49%**

Tableau 3 Taux d'achèvement du projet au niveau de l'objectif attendu

OBJECTIF	INDICATEURS	REALISATIONS	% d'achèvement à mi-parcours
Apporter des solutions spécifiques à la mise en place d'une gestion écologiquement rationnelle des déchets industriels en Côte d'Ivoire et de réduire les risques liés aux POP contenus dans les DEEE et VFV	Au moins 8 nouvelles réglementations, décrets et directives en matière de recyclage du plastique, des DEEE et VFV (sous plusieurs produits) avec des dispositions sur les POP, abordant également les questions de genre approuvées / adoptées	8 textes produits transmis aux services juridiques du Ministère en charge de l'Environnement depuis le premier trimestre de l'année 2022. En attente d'approbation	100%
	2 entreprises sélectionnées et 1 recycleur équipé de XRF, EPI et équipements de tri	Démarches en cours pour la construction de 02 centres de démantèlement des DEEE et VFV	40%
	1 laboratoire soutenu pour l'accréditation (résultat 2.1.1) ,1 entreprise de recyclage de plastique sélectionnée rénovée (résultat 3.1.5)	Document de démarche vers la certification réalisé	40%
	Au moins 480 personnes formées dans le cadre des extrants (hors événements de sensibilisation et événements liés au genre)	475 personnes formées.	99%
	Au moins 50 emplois créés (60% d'hommes, 40% de femmes DEEE et VFV potentiellement contaminés par des PBDE traités dans 2 installations améliorées entraînant les GEB mentionnés	0	0%
TAUX MOYEN DE REALISATION DE L'OBJECTIF			**49%**

○ Efficience

A fin septembre 2023, les dépenses du projet sont estimées à 2 225 541,03 USD (y compris les dépenses de la phase préparatoire PPG estimées à 163 923,66 USD) sur le budget FEM, soit un taux d'exécution budgétaire de 38% (source: UNIDO Project Delivery Report).

Une pratique assez répandue pour mesurer l'efficience consiste à calculer l'index d'efficience qui est le ratio du taux d'atteinte des effets attendus sur le taux d'exécution budgétaire. Celui-ci est estimé à 1,3 (49/38), ce qui est très satisfaisant car montre que les résultats obtenus à mi-parcours, ont été plus importants que les ressources consommées et ce, en dépit des multiples retards subis par le projet depuis son démarrage et pour des raisons diverses :

1. La mise en place des organes de gouvernance du projet a pris 6 mois et a retardé d'autant le démarrage des activités du projet
2. La survenue du COVID-19 en 2020 avec les restrictions liées aux regroupements et déplacements
3. Les démarches liées à la mobilisation du co-financement de l'Etat dont le premier versement n'est intervenu qu'en 2021. Le co-financement versé est à ce jour de 583 M de FCFA (y compris pour 2024) soit 58,3% du total.
4. La décision de changer d'approche et de construire deux centres de démantèlement, l'un pour les DEEE et l'autre pour les VFV, sur un site indépendant des casses existantes, ce qui a nécessité de nouvelles démarches administratives
5. Les démarches auprès des instances de l'Etat pour mobiliser environ 400 M FCFA supplémentaires, nécessaires pour couvrir les frais de raccordement à l'eau et à l'électricité des centres de démantèlement.
6. Les lenteurs administratives pour l'adoption des nouveaux textes réglementaires et des autorisations qui ont retardé le démarrage de certaines activités du projet qui en dépendaient (exemple : mobilisation des communes pour la constitution de coopératives pour des actions de démonstration de collecte saine des déchets plastiques et des DEEE et des actions additionnelles de formation/sensibilisation).

○ Durabilité

Au niveau financier, le risque que les acquis du projet ne perdurent pas après sa clôture est considéré comme moyen. En effet, il existe diverses opportunités pour mobiliser des ressources additionnelles afin de consolider les résultats atteints et de les mettre à l'échelle telles que solliciter la coopération bilatérale et/ou le guichet secteur privé du FEM 8 mais également mettre en place des incitations à développer des partenariats publics-privés. En outre, le projet propose un scénario destiné à assurer la viabilité des centres de démantèlement qui seront créés mais ce scénario doit encore être testé.

Le risque est considéré comme faible pour les trois autres niveaux. Sur le plan socio-politique, la Côte d'ivoire est un pays relativement stable en dépit de remaniements ministériels fréquents qui peuvent retarder des décisions mais en principe, ne remettent pas en cause les choix faits en matière de développement. Sur le plan institutionnel, le projet aura contribué de manière significative au renforcement des capacités en réponse aux besoins identifiés et de nombreuses compétences nationales existent dans ce secteur qu'il faudra mobiliser judicieusement. Enfin, sur le plan environnemental, les aléas climatiques ne devraient pas compromettre les bénéfices atteints puisque des études d'impact environnemental sont prévues pour le choix des sites de démantèlement.

○ Progrès vers l'impact

A la date de l'évaluation à mi-parcours, le projet est également à mi-chemin d'atteindre son objectif. Le cadre réglementaire des déchets a été actualisé, les acteurs du secteur ont été formés et sensibilisés sur la GER des déchets contenant des POP et sur les bonnes pratiques à adopter. Cependant, afin de pouvoir être en mesure d'appliquer les solutions apportées par le projet à l'échelle nationale, il est impératif que 1) les différents lois, décrets et arrêtés soient approuvés par les instances concernées, 2) que les infrastructures de traitement soient opérationnelles et que les activités pilotes de démonstration aient pu avoir lieu avant la fin du projet et 3) que les acteurs en charge du suivi et du contrôle soient en capacité de le faire en appliquant la méthodologie de calcul de réduction des émissions de POP développée.

Les entretiens menés au cours de la revue à mi-parcours ont permis de constater les changements suivants :

1. Une prise de conscience par les différentes parties prenantes de l'urgence de changer les pratiques actuelles en raison des conséquences sur la santé et de la nécessité de mettre en œuvre une gestion écologiquement rationnelle des déchets industriels dangereux, en particulier les DEEE et les VFV.
2. Un changement de comportement des acteurs du secteur des déchets industriels en faveur de pratiques plus respectueuses de la santé humaine (port d'équipements de protection, arrêt du stockage des DEEE dans les lieux d'habitation, réduction de l'exposition des enfants, etc.) et de l'environnement (diminution du brûlage à l'air libre des câbles et des pneus, etc.)
3. Un meilleur dialogue entre les différentes institutions concernées par la gestion des déchets industriels telles que le MINEDD, le CIAPOL, les Douanes ivoiriennes…)
4. Un partage de l'information et une dissémination des connaissances acquises par les bénéficiaires directs du projet dans leur entourage et au sein de leur communauté.
5. Un début de changement de paradigme dans lequel le déchet n'est plus perçu comme une nuisance mais une matière première à valoriser.
6. Une appropriation de la thématique du projet qui fait l'objet de sujets de mémoire ou de thèse au LTHAI de l'université Félix Houmphouët-Boigny d'Abidjan.
7. Une application des directives élaborés par le projet dans les activités quotidiennes du LTHAI.

○ Intégration du genre

Selon les critères de l'ONUDI, le projet a un marqueur genre de niveau 2, c'est-à-dire qu'il accorde une attention particulière au genre.

En effet, une analyse genre a été réalisée ainsi qu'un plan d'action durant la phase de préparation du projet. Des recommandations ont été faites par l'experte Genre dont le niveau de mise en œuvre se présente comme suit à la date de l'évaluation à mi-parcours :

RECOMMANDATION	PRISE EN COMPTE DANS LE PROJET Oui/Non	Si oui, activités correspondantes réalisées ou à réaliser par le projet UPOP	Si non, votre avis sur les insuffisances et les problèmes qui pourraient survenir ?
1. Créer un environnement sécurisé et salubre pour leurs activités comme une casse moderne avec des espaces compartimentés pour les magasins d'une part, pour les unités de réparation et les lieux de restauration d'autre part avec la possibilité d'avoir des écoles à proximité. Des mesures spécifiques devront être prises pour faciliter l'accès des femmes aux espaces. Exemple : attribuer un quota d'espaces aux femmes, subventionner les femmes dans l'acquisition des espaces, octroyer des facilités de paiements aux femmes dans l'acquisition des espaces,	OUI	Dans le cadre de cette activité, nous avons facilité la rencontre entre le coordonnateur de projet et la direction générale de la Chambre Nationale des Métiers de Côte d'Ivoire (CNMCI). Nous avons participé à la rencontre qui s'est tenue le jeudi 24 mars 2022 dans les locaux de la CNMC. Cette rencontre avait pour objectif. 1. De présenter davantage le projet et plus spécifiquement la création de deux centres de démantèlement (N'dotré et Marcory) 2. De discuter de l'appui que pourrait apporter la CNMCI pour la mise en place de ces centres. Au sortir de cette séance de travail, la délégation a obtenu l'accord de principe de la Directrice générale de la CNMCI d'accompagner le projet uPOPCI dans la mise en place des centres de démantèlement. Cf. le rapport de cette rencontre.	
3. Elaborer et mettre en application des textes de loi qui régiraient la gestion écologiquement rationnelle des DEEE et des VFV y compris le plastique	Oui	Des textes ont été écrits, proposés à l'autorité compétente.	
4. Former les femmes en gestion administratives et financière pour une meilleure gestion de leurs affaires dans le secteur,	Non	N/A	Sans cette formation, elles pourront gagner de l'argent mais il ne sera pas mieux géré pour le bien-être de la famille
5. Former les femmes sur les MTD/MPE décrites dans la Convention de Stockholm ; sur la mise en place d'entreprise associative afin de réduire les risques d'exposition aux POP.	Oui	Sensibilisations en direction des femmes sur les effets néfastes des rebus des DEEE/VFV et encouragement à se mettre en association. Cf. TDR formation genre	

Sensibiliser les hommes à accompagner l'intégration des femmes dans le secteur DEEE/VFV y compris dans les métiers de réparation, d'entretien et de démantèlement des DEEE/VFV.	Oui	L'experte genre à participé à toutes les sensibilisations en répondant aux questions sur l'égalité de genre pour favoriser une meilleure compréhension afin de favoriser l'éveil des consciences.	
Mettre en place un centre incubateur pour accompagner et développer l'initiative entrepreneuriale féminine dans Le secteur des DEEE/VFV.	Oui, partiellement	Les différentes opportunités dans le domaines des DEEE et VFV ont été présentées aux femmes.	Sans un accompagnement, l'entrepreneuriat dans le secteur des DEEE et VFV prendra plus de temps à s'enraciner. Il faut certes encourager et accompagner à débuter ou à agrandir leur entreprise dans le domaine, mais il y aura aussi le volet de sensibilisation des hommes afin qu'ils leur permettent d'évoluer en leur donnant le temps qu'il faut, en les déchargeant mentalement…
Mettre à disposition un fond pour le financement des activités féminines dans le secteur DEEE/VFV	Non		Les femmes vivent au jour le jour de leur activités précaires avec une charge mentale au-delà de la norme, sans un fond pour les booster, les revenus de leur activités ne leur permettent pas de s'imposer dans le secteur.
Sensibiliser les parents sur les dangers du travail des enfants dans les casses	Oui	Séances de sensibilisation de masse et aussi pendant les sensibilisations en direction des femmes.	
Mettre en place un système d'apprentissage formel des métiers au sein des casses	Non		Prévu mais pas encore mis en œuvre avec les centres de démantèlement

Source : Mme Hélène KRAH, Experte Genre

Le cadre de résultats du projet contient des activités spécifiques aux femmes et aux enfants telles que des activités de renforcement de capacités (sensibilisation et formations) et des indicateurs de performance sensibles au genre. Le matériel de communication et de sensibilisation développé par le projet prend en compte les considérations liées au genre.

Des efforts ont été faits par l'équipe du projet pour assurer la participation des femmes à toutes les activités du projet (entre 25 et 40%) même si la parité n'a jamais pu être atteinte, notamment dans les instances de gouvernance mises en place. Des données ventilées par sexe ont été systématiquement recueillies tout au long de la mise en œuvre et sont rapportées dans les rapports d'activités.

○ Impact environnemental et social

Obligatoire depuis 2015 pour tous les programmes et projets de l'ONUDI financés par le FEM, le projet uPOPCI a fait l'objet d'une évaluation d'impact environnemental et social et d'un plan de gestion associé lors de sa phase de conception. Le projet a été classé dans la catégorie B, c'est-à-dire que ses impacts négatifs sur les populations ou sur l'environnement ont été estimés comme étant peu nombreux et pouvant être minimisés en appliquant des mesures de gestion et d'atténuation appropriées ou des normes et critères de conception internationalement reconnus. Les risques E&S éventuels du projet uPOPCI ont été identifiés avec les mesures d'atténuation correspondantes ainsi que les méthodes et procédures de suivi à mettre en place, les fréquences et les parties responsables.

L'ONUDI a été chargée de communiquer chaque année sur le statut de ces risques, ce qui a été fait au niveau des PIR transmis annuellement au FEM. Il est à signaler cependant que les risques identifiés sont en lien avec les centres de démantèlement qui ne sont pas encore opérationnels au moment de l'évaluation à mi-parcours.

Par ailleurs, l'objectif du projet qui vise à apporter des solutions pour réduire les émissions des POP issus des déchets industriels contribue directement à la protection de l'environnement. Par ailleurs, les créations attendues d'emplois décents dans le traitement et le recyclage des déchets industriels auront indéniablement un impact social positif.

L'équipe de projet et les bénéficiaires rencontrés ont dans leur ensemble montré une sensibilité certaine à la question environnementale. La sensibilisation qui en a été faite de même que la mise à disposition d'équipements de protection et de matériel d'analyse des polluants permettent de conclure, bien que non formalisée par un suivi spécifique, que la question des défis environnementaux et des risques liés à la santé, de même que les solutions d'économie verte, semblent bien comprises et intégrées dans les comportements des différentes parties prenantes.

○ Droits Humains

Le document de conception du projet manque d'analyse sur la prise en compte des droits humains dans la mise œuvre du projet particulièrement les droits des femmes et des enfants dans le secteur des déchets industriels. Les rapports d'activités du projet ne fournissent pas également d'informations sur les réalisations, les résultats et l'impact en faveur des droits humains. Toutefois, les activités de sensibilisation et de formation en faveur des femmes et des enfants contribuent à la réalisation du droit à l'éducation. De plus, le projet de par la nature de son intervention visant notamment à protéger la santé des populations contribue au respect de l'article 19 de la Constitution ivoirienne de 2016 qui stipule du «droit à un environnement sain reconnu pour tous ».

○ Performance des partenaires

3.11.1. ONUDI

L'ONUDI a mobilisé l'expertise technique adéquate pour la conception du projet uPOPCI qui s'est inscrit dans la continuité d'un précédent projet mis en oeuvre dans le cadre de la Convention de Stockholm. Ainsi, l'équipe mobilisée pour la phase préparatoire qui incluait déjà le point focal national de la Convention de Stockholm a été reconduite pour la mise en oeuvre du projet. Outre d'assurer une continuité et cohérence d'ensemble, ceci a permis d'associer étroitement la partie nationale au développement du projet et d'assurer son suivi au plus haut niveau de la Primature et par le Directeur de cabinet du ministère en charge de l'Environnement.

Le suivi rapproché effectué par l'équipe en charge du projet au siège de l'ONUDI a permis également de procéder aux ajustements nécessaires suite aux changements de contexte intervenus tels quevus précédemment (la non matérialisation de la coopération avec la société SGS du fait des retards accusés par leur projet de mise en place d'une éco-taxe en Côte d'Ivoire dont le produit aurait contribué au financement de la collecte des déchets industriels, la décision prise en concertation avec les municipalités de construire des infrastructures de démantèlement sur un nouveau site à la place d'une mise à niveau des casses existantes initialement identifiées, la fermeture de la casse au Ghana dans laquelle intervenait un projet GIZ avec lequel le projet uPOPCI devait collaborer).

De plus, le projet uPOPCI a pu compter sur l'appui continu du bureau de l'ONUDI à Abidjan, avec la participation du représentant résident à toutes les réunions du COPIL et à toutes les manifestations organisées par le projet. Depuis le démarrage du projet, ce dernier a maintenu un dialogue permanent avec les autorités nationales ivoiriennes.

3.11.2. Contre-parties nationales

A ce jour, l'appropriation du projet par tous les acteurs nationaux est très satisfaisante. Ceci s'est traduit par une forte mobilisation de tous et une participation active dans les activités du projet ainsi que lors des réunions des organes de gouvernance au cours desquelles une présence assidue des membres peut être constatée. Les personnes rencontrées (bénéficiaires, secteur privé, société civile) par l'évaluatrice lui ont fait part de leur désir de bénéficier encore de formations afin de participer davantage à la mise en œuvre du projet et notamment à sa mise à l'échelle.

Le gouvernement de la Côte d'Ivoire a honoré ses engagements en matière de co-financement en versant les montants attendus, en 2021 (150 M FCFA) et en 2022 (120 M FCFA et une rallonge de 53 M FCFA). Il s'est également engagé à financer les coûts additionnels non prévus pour le raccordement à l'eau potable et à l'électricité du site devant abriter les deux centres de démantèlement.

○ Gestion axée sur les résultats

La gouvernance du projet est assurée par une Unité de coordination du projet (UCP) chargée d'administrer au quotidien l'exécution du projet, un Comité de pilotage (COPIL) national composé de 8 membres (4 représentants des ministères concernés dont le ministère en charge de l'Environnement qui en assure la présidence, le ministère du Commerce et de l'Industrie, le ministère de la Sante et de l'Hygiène publique et le ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat, le représentant de l'ONUDI en Côte d'Ivoire, le Point

Focal Opérationnel FEM en Côte d'Ivoire, le Directeur national du projet uPOPCI et le Coordonnateur National du projet), chargé de la supervision de l'exécution des activités du projet, de la coordination des travaux et des orientations stratégiques en vue d'atteindre les objectifs du projet et un Comité consultatif technique (CCT) qui rassemble les acteurs clés du projet au nombre de 19 et qui a pour tâche de se prononcer sur les plans de travail annuels proposés par l'UCP et d'examiner les résultats atteints par le projet au regard des objectifs déclinés dans les plans de travail.

Cependant ni le document d'approbation du FEM ni le document de descriptif du projet signé par l'ONUDI et le ministère de l'Economie et des Finances ne fournissent de détails sur la nature des organes à mettre en place, leur composition et leurs modalités de fonctionnement. Depuis le lancement du projet, le COPIL et le CCT se sont réunis au rythme d'une réunion par an, avec dans l'ensemble une forte participation de leurs membres.

Les plans de travail ont été élaborés sur la base du cadre logique défini dans le document d'approbation du FEM qui a subi quelques ajustements au début de la mise en oeuvre du projet au niveau des activités retenues et des indicateurs correspondants.

Des rapports de suivi sont élaborés sur une base semestrielle et annuelle et rendent compte des progrès réalisés par le projet dans l'atteinte des produits attendus. Les rapports de suivi informent du niveau de mise en oeuvre des recommandations émises lors des réunions du CCT et du COPIL.

Les changements apportés en matière de gestion sont également clairement détaillés dans chacun des rapports.

○ Suivi et Evaluation

La partie relative au S&E est très sommaire que ce soit dans le document d'approbation du FEM ou le descriptif du projet. Il n'y a ni plan ni budget spécifique pour la mise en œuvre du S&E.

Des indicateurs ont été définis au niveau de l'objectif, des effets et des produits avec des cibles à atteindre à mi-parcours et en fin de projet. Ils sont de nature quantitative et ventilés par sexe lorsque cela est pertinent.

Les risques que le projet était susceptible de rencontrer ont été bien identifiés ainsi que leur probabilité d'occurrence et les mesures d'atténuation à mettre en œuvre. Cependant, ils ne semblent pas avoir été revus et ré-évalués lors des réunions du CCT et du COPIL.

3.14 Notation par critère

#	Critères d'évaluation	Note
A	**Progrès vers l'impact**	**S**
B	**Conception du projet**	**S**
	Conception générale	S
	Cadre logique du projet	S
C	**Performance du projet**	**S**
	Pertinence	HS
	Cohérence	HS
	Efficacité	S

	Efficience	S
	Durabilité	P
D	**Critères transversaux**	**S**
	Intégration du genre	S
	Impact environnemental et social; Droits humains	S
	Conception du S&E	MS
	Mise en oeuvre du S&E	S
	GAR	S
E	**Performance des partenaires**	**HS**
	ONUDI	HS
	Contreparties nationales	HS
F	**Notation générale**	**S**

Tous les critères (HS : hautement satisfaisant ; S : satisfaisant ; MS : moyennement satisfaisant, MI : moyennement insatisfaisant ; I : Insatisfaisant ; HI : hautement insatisfaisant).
Critère de la durabilité (P : probable ; MP : moyennement probable ; MI : moyennement improbable ; IP : improbable).

Conclusions and Recommandations

3.1 Conclusions

- La stratégie du projet est considérée comme innovante et pertinente car elle permet de relever les défis auxquels est confrontée la gestion des déchets industriels dangereux en Côte d'Ivoire. L'approche adoptée combine les aspects normatifs, techniques et démonstratifs sur le terrain. Etant inclusive, elle permet le dialogue et l'écoute de tous les acteurs de la filière et les fait réfléchir et collaborer ensemble.

- La stratégie du projet est ambitieuse pour le montant budgétaire et la durée alloués au départ, compte tenu des contraintes et évolutions contextuelles rencontrées par le projet.

- Le projet permet au gouvernement de la Côte d'Ivoire de respecter ses engagements internationaux en contribuant à plusieurs ODD et vis-à-vis des conventions de Stockholm, Bâle et Rotterdam.

- A fin septembre 2023, le projet uPOPCI a réalisé 71% des activités planifiées et est quasiment à mi-chemin de l'atteinte des effets et de l'objectif attendus.

- Les principaux changements constatés au moment de l'évaluation à mi-parcours sont la prise de conscience par les différentes parties de la nécessité d'assurer une gestion écologiquement rationnelle des DEEE et des VFV, la perception que ces déchets sont potentiellement des matières premières à valoriser et un changement de comportement des acteurs de la filière en faveur de pratiques plus respectueuses de la santé humaine et de l'environnement.

- Malgré les différents retards subis, l'efficience du projet est satisfaisante avec un index d'efficience estimé à 1,2.

- Les risques socio-politiques, institutionnels et environnementaux sont considérés comme faibles et ne devraient pas compromettre la durabilité des acquis du projet. Des efforts doivent être fournis afin de tester la viabilité des centres de démantèlement des

DEEE et des VFV qui ne sont pas encore construits et de mobiliser des ressources additionnelles pour consolider les acquis et les mettre à l'échelle.

3.2 Recommandations

#	Recommandation	Responsable	Délai
AU NIVEAU STRATEGIQUE			
▪	Préparer une demande de « No-cost Extension » à envoyer au Secrétariat du FEM pour prolonger la durée d'exécution du projet **d'un an** afin de permettre l'achèvement des activités stratégiques.	UCP	Immédiatement
2.	Elaborer une stratégie de sortie du projet et un plan d'action pour la mise à l'échelle des résultats du projet.	UCP	Avant la fin du projet
3.	Explorer les opportunités d'impliquer davantage la société civile (associations œuvrant dans le secteur, comités de quartier) dans les activités du projet (formations notamment) afin qu'elle soit en mesure de prendre le relais pour la consolidation et la mise à l'échelle des résultats.	UCP/CCT/COPIL	Avant la fin du projet
4.	Organiser une réunion d'un comité interministériel en vue de résoudre les blocages administratifs (adoption des textes de loi, autorisation de mise en réserve foncière du site des centres de démantèlement).	ONUDI Côte d'Ivoire	Immédiatement
5.	Explorer les possibilités d'intégrer le projet uPOPCI dans le PCP (2023-2027) de la Côte d'Ivoire.	ONUDI Côte d'Ivoire	Immédiatement
6.	Discuter avec les autres agences des Nations unies des opportunités de synergie/complémentarité avec leur programme pour pérenniser les acquis du projet uPOPCI (ex: programme d'alphabétisation des femmes de l'UNESCO).	ONUDI Côte d'Ivoire	Court-terme
AU NIVEAU OPERATIONNEL			
1.	Préparer le dossier de demande additionnelle de financement des frais d'adduction d'eau et de raccordement au réseau électrique (devis de l'ONEP et de CI-Energies, autorisation de mise en réserve) des centres de démantèlement, à transmettre au ministère du Budget.	UCP	Immédiatement
2.	Organiser des ateliers de sensibilisation additionnels sur les nouveaux textes réglementaires afin de favoriser les changements de pratiques	UCP	Avant la fin du projet
3.	Recourir aux moyens de communication visant les jeunes générations tels que les réseaux sociaux	UCP	Avant la fin du projet
4.	Activer les leviers institutionnels adéquats pour l'obtention dans les plus brefs délais de l'autorisation	UCP/CCT/COPIL	Immédiatement

	de mise en réserve délivrée par le ministère de la Construction afin de démarrer les travaux des 2 centres de démantèlement.		
5.	Plaider en faveur de la promulgation de l'arrêté inter-ministériel de mise en place des coopératives afin de faciliter la collaboration du projet avec les communes et assurer la gestion des centres de démantèlement	UCP/MINEDD	Court-terme
6.	Activer la garantie et saisir le fournisseur pour la réparation/remplacement de l'équipement en panne (Etuve) dans le LTHAI.	LTHAI / Université FHB	Immédiatement
7.	Réaliser le plus tôt possible le classement et la mise en place des équipements livrés	LTHAI/Université FHB	Court-terme
8.	Apposer des étiquettes FEM/ONUDI sur les équipements livrés conformément à la politique de visibilité du FEM	LTHAI/Université FHB	Court-terme

Enseignements tirés

1. Dans le cadre de projets FEM, il est nécessaire d'établir dès l'approbation du projet par le FEM, une convention tripartite entre l'ONUDI, le ministère de l'Economie et des Finances et le ministère sectoriel concerné afin de pouvoir inscrire le co-financement du gouvernement dans le PIP et éviter ainsi les retards de décaissement qui impactent la mise en œuvre du projet.

2. La présence d'une équipe de projet dynamique et compétente et d'un coordinateur bien introduit auprès des décideurs est fondamental pour la réussite du projet.

3. Une approche participative et inclusive est le garant d'une bonne appropriation du projet par les différentes parties prenantes et encourage une collaboration entre elles qui n'existait pas forcément auparavant.

4. L'utilisation des langues vernaculaires pour les communautés visées et d'outils de communication adaptés (réseaux sociaux pour les jeunes) accroissent l'efficacité des campagnes d'information et de sensibilisation.

Annexe 1: Termes de référence de l'évaluation

Partie 1 :

UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION

TERMS OF REFERENCE FOR PERSONNEL UNDER INDIVIDUAL SERVICE AGREEMENT (ISA)

Title:	Senior Evaluation Consultant
ISA Level:	Senior Specialist (P-5)
Main Duty Station and Location:	Home-based in Challes-les-Eaux, France
Mission/s to:	Mission to Cote d'Ivoire, to be authorized separately
Start of Contract (EOD):	27 September 2023
End of Contract (COB):	15 October 2023
Number of Working Days:	15 days
Contract Type:	WAE

ORGANIZATIONAL CONTEXT

The United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) is the specialized agency of the United Nations that promotes industrial development for poverty reduction, inclusive globalization and environmental sustainability. The mission of UNIDO, as described in the *Lima Declaration* adopted at the fifteenth session of the UNIDO General Conference in 2013 as well as the *Abu Dhabi Declaration* adopted at the eighteenth session of UNIDO General Conference in 2019, is to promote and accelerate inclusive and sustainable industrial development (ISID) in Member States. The relevance of ISID as an integrated approach to all three pillars of sustainable development is recognized by the 2030 Agenda for Sustainable Development and the related Sustainable Development Goals (SDGs), which will frame United Nations and country efforts towards sustainable development. UNIDO's mandate is fully recognized in SDG-9, which calls to "Build resilient infrastructure, promote inclusive and sustainable industrialization and foster innovation". The relevance of ISID, however, applies in greater or lesser extent to all SDGs. Accordingly, the Organization's programmatic focus is structured in four strategic priorities: Creating shared prosperity; Advancing economic competitiveness; Safeguarding the environment; and Strengthening knowledge and institutions.

Each of these programmatic fields of activity contains a number of individual programmes, which are implemented in a holistic manner to achieve effective outcomes and impacts through UNIDO's four enabling functions: (i) technical cooperation; (ii) analytical and research functions and policy advisory services; (iii) normative functions and standards and quality-related activities; and (iv) convening and partnerships for knowledge transfer, networking and industrial cooperation. Such core functions are carried out in Departments/Offices in its Headquarters, Regional Offices and Hubs and Country Offices.

The Directorate of Technical Cooperation and Sustainable Industrial Development (TCS), headed by a Managing Director, oversees the Organization's development of capacities for industrial development as well as industrial policy advice, statistics and research activities and the Organization's normative contribution to Member States and global development community in achieving the SDGs. The Directorate also ensures the application of strategies and interventions for sustainable industrial development related to Environment, Energy, SMEs, Competitiveness and Job creation, as well as Digitalization and Artificial Intelligence. Through coordination in-house and with Member States and industry stakeholders, it ensures that the services provided in these areas contribute toward effective and

appropriate technical, business and policy solutions and are focused on results and on realizing any potential for scaling up and positioning UNIDO as a leading platform for industrial development in developing countries and global fora.

The Division of Circular Economy and Environmental Protection (TCS/CEP) contributes to greener and more circular industries and products by minimizing both resource use along value chains and the emission of pollutants to the environment. The Division promotes just transitions to circular economies, reduced release of pollutants into the environment and other green industrial and economic approaches to help Member States to grow economically while simultaneously addressing the three planetary crises of climate change, biodiversity loss and pollution. It does so by supporting resource efficiency increases in the manufacturing and use of products along value chains and during the life cycle of the product; by reducing or eliminating the emission of non-fuel-related greenhouse gas emissions; and by assisting in achieving the objectives of and compliance with multilateral environmental agreements. In doing so, its activities further improve competitiveness, as well as the development of and access to markets, particularly for SMEs. This contributes to climate-neutral, resilient, pollution-free industrial development, supporting co-existence that is in harmony with nature.

The Division acts as the focal point in UNIDO for various multilateral environmental agreements and multilateral co- operation in the field of the environment, including the Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer; the Stockholm Convention on Persistent Organic Pollutants; the Minamata Convention on Mercury, and emerging international, legally binding instruments such as the instrument to End Plastic Pollution; the Strategic Approach to International Chemicals Management (SAICM), and other partnerships such as the Green Growth Knowledge Platform (GGKP), the Partnership for Action for Green Economy (PAGE), the Green Industry Platform (GIP) and other relevant international initiatives and conventions. The Division coordinates its advisory and service delivery with the services offered by other technical departments, and other relevant organizational entities of UNIDO.

This position is located under the Responsible Materials and Chemicals Management Unit (TCS/CEP/RMC) which is responsible for supporting Member States to implement the chemicals and wastes obligations and requirements under the Basel, Minamata, Rotterdam, and Stockholm Conventions and other emerging relevant agreements, in particular where it relates to larger and formalized industries and sectors, and to leverage its experience to address industrial pollution mitigation in general as well as other emerging compliance mechanisms. With novel approaches to materials and chemicals management and to innovation, with training and education, and with implementing circular economy approaches in particular related to the extension of product life by maintenance, the Unit further leverages its experience to facilitate responsible materials sourcing and to support smaller enterprises and entrepreneurs in greening their businesses.

PROJECT CONTEXT

Project 150266: Environmentally sound management of unintentional POPs and PBDEs to reduce their emissions from the industrial waste sector.

UNIDO is the implementing agency of the GEF-6 project entitled “Sound management of unintentional persistent organic pollutants (POPs) and polychlorinated biphenyl ethers (PBDEs) to reduce their emission from the industrial waste sector”. The aim of the project is to establish a system for effective management of polybrominated diphenylethers (PDBEs) and unintended persistent organic pollutants (u-POPs) in Cote d'Ivoire, with a particular focus on e-waste and end-of-life vehicles. The project intends to upgrade e-wastes and end-of-life vehicles dismantling sectors, through technical assistance and investment projects to demonstrate business viability. It is envisaged these activities would demonstrate the proper processing of at least 90,100 tons of e-waste and end of life vehicles, helping to avoid emissions of 13 tons of POP-PBDEs.

MAIN DUTIES	**Concrete/ measurable Outputs to be achieved**	**Expected duration**	**Location**
Desk review: - Review project documentation and relevant country background information as summarized in the Project Document (national policies and strategies, UN strategies and general economic data) - Read through existing Theory of Change, determine key data to collect in the field and adjust the key data collection instrument if needed. - Streamline specific questions to address key review parameters, identify the methodological steps/ approach undertaken for data collection and identify a list of interviewees based on a stakeholder mapping.	Evaluation framework sent to UNIDO HQ including: - stakeholder mapping; - interview questions taking into consideration the country specific context; - planning of interviews for the field missions; - information on the approach undertaken to address key review parameters.	5 days	Home-based
Briefing with UNIDO HQ: preparation of sets of questions on the project and online briefing with UNIDO HQ for clarifications.	Tentative mission agenda (incl. list of stakeholders to interview and site visits) sent to national project coordinator after agreement with UNIDO HQ.	1 day	Home-based
Field assessment: - Collect data required for an in-depth assessment of activities conducted under the project, including their relevance to the project outcome and to the project theory of change. - Lead stakeholders' consultation, including consultations with government, project partners and project beneficiaries on issues related to project implementation.	Meetings conducted with relevant project stakeholders, beneficiaries, GEF Operational Focal Point (OFP) etc. for the collection of data and clarifications; Preliminary findings of the mid-term review presented to stakeholders in the country, including the GEF OFP at the end of the mission.	7 days (including travel)	Abidjan, Cote d'Ivoire
Prepare a presentation highlighting the findings and conduct a debriefing with UNIDO Project team.	Debriefing conducted.	2 days	Home-based
Total		**15 days**	

MINIMUM ORGANIZATIONAL REQUIREMENTS

Education: Advanced university degree in natural sciences, environmental, chemical, engineering or other relevant discipline with a specialization in environment or closely related field is **required**.

Technical and Functional Experience:

- A minimum of ten (10) years' experience in conducting and managing reviews or evaluations (of development programmes and projects), preferably in the field of project evaluation, industrial development, project management , with particular emphasis on value chain development and M&E frameworks, is **required**.
- Sound qualitative and quantitative methodological skills including data collection, management and analysis skills are **required**.
- Knowledge of multilateral technical cooperation and the UN, international development priorities, frameworks and cross-cutting issues such as gender equality (for programmes and projects with Gender Markers 2A and 2B) is **required**.
- Experience in evaluating the needs, conditions and problems in developing countries is **required**.
- Very good communication, interpretation, writing skills, as well as interpersonal skills are **required**.
- Proven leadership capacity is **required**.

Languages: Fluency in written and spoken English and French is **required**. Fluency and/or working knowledge of another official UN language is **desirable**.

REQUIRED COMPETENCIES

Core values:
WE LIVE AND ACT WITH INTEGRITY: work honestly, openly and impartially.
WE SHOW PROFESSIONALISM: work hard and competently in a committed and responsible manner.
WE RESPECT DIVERSITY: work together effectively, respectfully and inclusively, regardless of our differences in culture and perspective.

Key competencies:
WE FOCUS ON PEOPLE: cooperate to fully reach our potential –and this is true for our colleagues as well as our clients. Emotional intelligence and receptiveness are vital parts of our UNIDO identity.
WE FOCUS ON RESULTS AND RESPONSIBILITIES: focus on planning, organizing and managing our work effectively and efficiently. We are responsible and accountable for achieving our results and meeting our performance standards. This accountability does not end with our colleagues and supervisors, but we also owe it to those we serve and who have trusted us to contribute to a better, safer and healthier world.
WE COMMUNICATE AND EARN TRUST: communicate effectively with one another and build an environment of trust where we can all excel in our work.
WE THINK OUTSIDE THE BOX AND INNOVATE: To stay relevant, we continuously improve, support innovation, share our knowledge and skills, and learn from one another.

Partie 2 :

UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION

TERMS OF REFERENCE FOR PERSONNEL UNDER INDIVIDUAL SERVICE AGREEMENT (ISA)

Title:	Senior evaluation consultant
Main Duty Station and Location:	Home-based
Mission/s to:	Travel request approved separately
Start of Contract (EOD):	14 January 2024
End of Contract (COB):	29 February 2024
Number of Working Days:	15 days (WAE)

ORGANIZATIONAL CONTEXT

The United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) is the specialized agency of the United Nations that promotes industrial development for poverty reduction, inclusive globalization and environmental sustainability. The mission of UNIDO, as described in the *Lima Declaration* adopted at the fifteenth session of the UNIDO General Conference in 2013 as well as the *Abu Dhabi Declaration* adopted at the eighteenth session of UNIDO General Conference in 2019, is to promote and accelerate inclusive and sustainable industrial development (ISID) in Member States. The relevance of ISID as an integrated approach to all three pillars of sustainable development is recognized by the 2030 Agenda for Sustainable Development and the related Sustainable Development Goals (SDGs), which will frame United Nations and country efforts towards sustainable development. UNIDO's mandate is fully recognized in SDG-9, which calls to "Build resilient infrastructure, promote inclusive and sustainable industrialization and foster innovation". The relevance of ISID, however, applies in greater or lesser extent to all SDGs. Accordingly, the Organization's programmatic focus is structured in four strategic priorities: Creating shared prosperity; Advancing economic competitiveness; Safeguarding the environment; and Strengthening knowledge and institutions.

Each of these programmatic fields of activity contains a number of individual programmes, which are implemented in a holistic manner to achieve effective outcomes and impacts through UNIDO's four enabling functions: (i) technical cooperation; (ii) analytical and research functions and policy advisory services; (iii) normative functions and standards and quality-related activities; and (iv) convening and partnerships for knowledge transfer, networking and industrial cooperation. Such core functions are carried out in Departments/Offices in its Headquarters, Regional Offices and Hubs and Country Offices.

The Directorate of Technical Cooperation and Sustainable Industrial Development (TCS), headed by a Managing Director, oversees the Organization's development of capacities for industrial development as well as industrial policy advice, statistics and research activities and the Organization's normative contribution to Member States and global development community in achieving the SDGs. The Directorate also ensures the application of strategies and interventions for sustainable industrial development related to Environment, Energy, SMEs, Competitiveness and Job creation, as well as Digitalization and Artificial Intelligence. Through coordination in-house and with Member States and industry stakeholders, it ensures that the services provided in these areas contribute toward effective and appropriate technical, business and policy solutions and are focused on results and on realizing any potential for scaling up and positioning UNIDO as a leading platform for industrial development in developing countries and global fora.

The Division of Circular Economy and Environmental Protection (TCS/CEP) contributes to greener and more circular industries and products by minimizing both resource use along value chains and the emission of pollutants to the environment. The Division promotes just transitions to circular economies, reduced release of pollutants into the environment and other green industrial and economic approaches to help Member States to grow economically while simultaneously addressing the three planetary crises of climate change, biodiversity loss and pollution. It does so by supporting resource efficiency increases in the manufacturing and use of products along value chains and during the life cycle of the product; by reducing or eliminating the emission of non-fuel-related greenhouse gas emissions; and by assisting in achieving the objectives of and compliance with multilateral environmental agreements. In doing so, its activities further improve competitiveness, as well as the development of and access to markets, particularly for SMEs. This contributes to climate-neutral, resilient, pollution-free industrial development, supporting co-existence that is in harmony with nature.

The Division acts as the focal point in UNIDO for various multilateral environmental agreements and multilateral co-operation in the field of the environment, including the Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer; the Stockholm Convention on Persistent Organic Pollutants; the Minamata Convention on Mercury, and emerging international, legally binding instruments such as the instrument to End Plastic Pollution; the Strategic Approach to International Chemicals Management (SAICM), and other partnerships such as the Green Growth Knowledge Platform (GGKP), the Partnership for Action for Green Economy (PAGE), the Green Industry Platform (GIP) and other relevant international initiatives and conventions. The Division coordinates its advisory and service delivery with the services offered by other technical departments, and other relevant organizational entities of UNIDO.

Responsible Materials and Chemicals Management Unit
This position is located under the Responsible Materials and Chemicals Management Unit (TCS/CEP/RMC) which is responsible for supporting Member States to implement the chemicals and wastes obligations and requirements under the Basel, Minamata, Rotterdam, and Stockholm Conventions and other emerging relevant agreements, in particular where it relates to larger and formalized industries and sectors, and to leverage its experience to address industrial pollution mitigation in general as well as other emerging compliance mechanisms. With novel approaches to materials and chemicals management and to innovation, with training and education, and with implementing circular economy approaches in particular related to the extension of product life by maintenance, the Unit further leverages its experience to facilitate responsible materials sourcing and to support smaller enterprises and entrepreneurs in greening their businesses

PROJECT CONTEXT

Project 150266: environmentally sound management of unintentional POPs and PBDEs to reduce their emissions from the industrial waste sector

UNIDO is the implementing agency of the GEF-6 project entitled “Sound management of unintentional persistent organic pollutants (POPs) and polychlorinated biphenyl ethers (PBDEs) to reduce their emission from the industrial waste sector”. The aim of the project is to establish a system for effective management of polybrominated diphenylethers (PDBEs) and unintended persistent organic pollutants (u- POPs) in Côte d'Ivoire, with a particular focus on e-waste and end-of-life vehicles. The project intends to upgrade e-wastes and end-of-life vehicles dismantling sectors, through technical assistance and investment projects to demonstrate business viability. It is envisaged these activities would demonstrate the proper processing of at least 90,100 tons of e-waste and end of life vehicles, helping to avoid emissions of 13 tons of POP-PBDEs.

MAIN DUTIES	**Concrete/ measurable Outputs to be achieved**	**Expected duration**	**Location**
Prepare the mid-term report as well as a presentation highlighting the main findings in view of debriefing with UNIDO Project team. The mid-term review report should be in French with an executing summary in English. The presentation should be in French.	Draft report and presentation available	8 days	Home-based
Present overall findings and recommendations to project team	Presentation highlighting the main results of the MTRs, the evaluation framework, the interview conducted and feedback from stakeholders is presented to UNIDO HQ project team	1 day	Home-based
Update mid-term review report: Prepare an updated version of the mid-term review reports by including remarks made during the presentation of the findings	Mid-term review reports sent to UNIDO HQ	3 days	Home-based
Finalize the mid-term review reports: Based on last comments from UNIDO and stakeholders, finalize the MTR reports for both projects and edit the language and form of the final version according to UNIDO standards.	Final mid-term review reports sent to UNIDO HQ in French with an executive summary in English	3 days	Home-based
Total		15 days	

MINIMUM ORGANIZATIONAL REQUIREMENTS

Education: Advanced university degree in natural sciences, environmental, chemical or engineering or other relevant discipline with a specialization in environment or closely related field.

Technical and Functional Experience:

- Minimum of ten (10) years' experience in conducting and managing reviews or evaluations (of development programmes and projects), preferably in the field of Project Evaluation, Industrial Development, Project Management with particular emphasis on value chain development and M&E frameworks**.**
- Sound qualitative and quantitative methodological skills incl. data collection, management and analysis skills.
- Knowledge about Project Evaluation, Industrial Development with particular emphasis on value chain development and M&E frameworks
- Knowledge about multilateral technical cooperation and the UN, international development priorities and frameworks, cross-cutting issues such as gender equality (for programmes and projects with Gender Markers 2A and 2B, this is a requirement)

- Working experience in developing countries, ideally in Ethiopia or in the Horn of Africa.
- Very good communication, interpretation and writing skills, as well as interpersonal skills.
- Proven leadership capacity

Languages: Fluency in written and spoken English and French is **required**. Fluency and/or working knowledge of another official UN language is an asset.

REQUIRED COMPETENCIES

Core Values
WE LIVE AND ACT WITH INTEGRITY: work honestly, openly and impartially.
WE SHOW PROFESSIONALISM: work hard and competently in a committed and responsible manner.
WE RESPECT DIVERSITY: work together effectively, respectfully and inclusively, regardless of our differences in culture and perspective.

Core Competencies
WE FOCUS ON PEOPLE: cooperate to fully reach our potential –and this is true for our colleagues as well as our clients. Emotional intelligence and receptiveness are vital parts of our UNIDO identity.
WE FOCUS ON RESULTS AND RESPONSIBILITIES: focus on planning, organizing and managing our work effectively and efficiently. We are responsible and accountable for achieving our results and meeting our performance standards. This accountability does not end with our colleagues and supervisors, but we also owe it to those we serve and who have trusted us to contribute to a better, safer and healthier world.
WE COMMUNICATE AND EARN TRUST: communicate effectively with one another and build an environment of trust where we can all excel in our work.
WE THINK OUTSIDE THE BOX AND INNOVATE: To stay relevant, we continuously improve, support innovation, share our knowledge and skills, and learn from one another.

Annexe 2 Matrice de l'évaluation

CRITERIA		#	KEY QUESTIONS	DATA SOURCES	DATA COLLECTION TOOLS	METHODS FOR DATA ANALYSIS
PROJECT STRATEGY	DESIGN	1	Is the problem to be addressed by the project clearly identified, with clear target beneficiaries?	Project document PCU Stakeholders	Desk review Interviews	**Qualitative analysis** Responses from different sources (documents, stakeholders' interviews) will be compared and contrasted. Information obtained during the interviews and field observations will be cross-referenced with the project's documentation (data triangulation).
		2	Was the project design adequate to address the problem at hand? Is the design technically feasible and based on best practices?	Project document PCU Stakeholders	Desk review Interviews	
		3	To what extent the project addresses country priorities and is country-driven?	Project document Stakeholders	Desk review Interviews	
		4	Were perspectives of those who would be affected by project decisions, those who could affect the outcomes, and those who could contribute information or other resources to the process, taken into account during project design processes?	PCU Stakeholders	Interviews	
		5	To what extent were lessons learned from other relevant projects considered in the design?	PCU Stakeholders	Desk review Interviews	
		6	Were critical risks (related to financial, sociopolitical, institutional, environmental and implementation aspects) identified with specific risk ratings? Are their mitigation measures identified? Where possible, are the mitigation measures included in project activities/outputs and monitored under the M&E plan?	Project document PCU	Desk review	
	RESULTS FRAMEWORK/LOGFRAME	7	**Expected results**: Is the expected result-chain (impact, outcomes and outputs) clear and logical? Does impact describe a desired long-term change or benefit to a society or community (not as a mean or process), Do outcomes describe change in target group's behavior/performance or system/institutional performance? Do outputs describe deliverables that project will produce to achieve outcomes? Are the expected results realistic, measurable and not a reformulation or summary of lower-level results? Do outputs plus assumptions lead to outcomes, do outcomes plus assumptions lead to impact? Can all outputs be delivered by the project? Are outcomes outside UNIDO's control but within its influence?			

		8	**Indicators**: Are indicators and midterm and end-of-project targets SMART? Are broader development effects (i.e. income generation, GEWE, improved governance, livelihood benefits, etc.) factored into the project design? Are indicators sex-disaggregated, if applicable?			
PROGRESS TOWARDS RESULTS		1	What is the progress made towards the end-of-project targets for the project objective and each outcome? What are the recommendations from the areas marked as "not on target to be achieved"?	PIRs PCU Stakeholders	Desk review Interviews	**Qualitative analysis**
PROJECT IMPLEMENTATION AND ADAPTIVE MANAGEMENT	**MANAGEMENT ARRANGEMENTS**	1	Have changes been made to the arrangements laid out in the project document? If yes, are they effective?	Project document PCU	Interviews	**Qualitative analysis**
		2	Are responsibilities and reporting lines clear?			
		3	Is decision-making transparent and undertaken in a timely manner?			
		4	What is the quality of UNIDO support to the project?	PCU Stakeholders	Interviews	
		5	What is the quality of international partners support to the project?	PCU Stakeholders UNIDO	Interviews	
		6	What is the quality of national partners' support to the project?	PCU UNIDO	Interviews	
	WORK PLANNING	7	Have any delays occurred in project start-up and implementation? If any, what are the causes? Have they been solved?	PCU UNIDO Stakeholders	Desk review Interviews	
		8	To what extent are the work-planning processes results - based? Are Results frameworks and log-frame used as a management tool? Are any change made to it since the project start?	UNIDO PCU	Desk review Interviews	
	FINANCE AND CO-FINANCE	9	To what extent strong financial controls have been established that allow the project management to make informed decisions regarding the budget at any time, and allow for the timely flow of funds and the payment of satisfactory project deliverables?	UNIDO PCU	Interviews	
		10	What are the variances between planned and actual expenditures?	PCU Financial documents	Desk review Financial reports	**Quantitative analysis**

		11	Did the project demonstrate due diligence in the management of funds, including annual audits?	PCU UNIDO	Interviews	**Qualitative analysis**
		12	Have any changes been made to fund allocations as a result of budget revisions and the appropriateness and relevance of such revisions?	PCU UNIDO	Desk review Interviews	**Quantitative and qualitative analyses**
	M&E	13	Was the M&E plan sufficiently budgeted and funded during project preparation and implementation thus far? Are sufficient resources being allocated to M&E? Are these resources being allocated effectively?	Project document PCU	Project document Interviews	**Qualitative analysis**
		14	To what extent the M&E systems are appropriate to the project's specific context?	Project document PCU	Desk review Interviews	**Qualitative analysis**
		15	Do the monitoring tools provide the necessary information? Do they involve key partners? Are they aligned or mainstreamed with national systems? Do they use existing information? Are they efficient? Are they cost-effective? Are additional tools required?	PCU	Interviews	
		16	To what extent development objectives are built into monitoring systems: How are perspectives of women and men involved and affected by the project monitored and assessed? How are relevant groups' (including women, indigenous peoples, children, elderly, disabled, and poor) involvement with the project and the impact on them monitored?	PCU	Interviews	
	STEKEHOLDER ENGAGEMENT	17	<u>Project management</u>: Has the project developed and leveraged the necessary and appropriate partnerships with direct and tangential stakeholders?	PCU	Interviews	
		18	<u>Participation and country-driven processes</u>: Do local and national government stakeholders support the objectives of the project? Do they continue to have an active role in project decision-making that supports efficient and effective project implementation?	PCU Stakeholders	Interviews	
		19	<u>Participation and public awareness</u>: How has stakeholder involvement and public awareness contributed to the progress towards achievement of project objectives? Are there any limitations to stakeholder awareness of project outcomes or to stakeholder participation in project activities? Is there invested interest of stakeholders in the project's long-term success and sustainability?	PCU Stakeholders	Interviews	

	REPORTING	20	To what extent adaptive management changes have been reported by the Project Team and shared with the Project Board?	PCU Stakeholders	Desk review Interviews	
		21	How have the project team and partners undertaken and fulfilled the GEF reporting requirements and how the PIRs have been shared with the Project Board and other key stakeholders?	PCU Stakeholders	Interviews	
		22	To what extent lessons derived from the adaptive management process have been documented, shared with key partners and internalized by partners and incorporated into project implementation?	PCU Stakeholders	Desk review Interviews	
	COMMUNICATIONS	23	Are proper means of communication established or being established to express the project progress and intended impact to the public (is there a web presence, for example? Or did the project implement appropriate outreach and public awareness campaigns?). Is communication regular and effective? Are there key stakeholders left out of communication? Are there feedback mechanisms when communication is received? Does this communication with stakeholders contribute to their awareness of project outcomes and activities and long-term investment in the sustainability of project results?	PCU Stakeholders	Desk review Interviews	
SUSTAINABILITY	**Financial risks**	1	What is the likelihood of financial and economic resources not being available once the GEF assistance ends (consider potential resources can be from multiple sources, such as the public and private sectors, income generating activities, and other funding that will be adequate financial resources for sustaining project's outcomes)? What opportunities for financial sustainability exist? What additional factors are needed to create an enabling environment for continued financing? Has there been the establishment of financial and economic instruments and mechanisms to ensure the ongoing flow of benefits once the GEF assistance ends (i.e. from the public and private sectors, income generating activities, and market transformations to promote the project's objectives)?	PCU Stakeholders	Interviews	**Qualitative analysis** Responses from different stakeholders will be compared and contrasted. Information obtained during the interviews and field observations will be cross-referenced with the project's documentation **(data triangulation)**.

	Socio-economic risks	2	Are there any social or political risks that may jeopardize sustainability of project outcomes? What is the risk that the level of stakeholder ownership (including ownership by governments and other key stakeholders) will be insufficient to allow for the project outcomes/benefits to be sustained? Do the various key stakeholders see that it is in their interest that the project benefits continue to flow? Is there sufficient public/ stakeholder awareness in support of the objectives of the project? Are lessons learned being documented by the Project Team on a continual basis? Are the project's successful aspects being transferred to appropriate parties, potential future beneficiaries, and others who could learn from the project and potentially replicate and/or scale it in the future?	PCU Stakeholders	Interviews Desk review	
	Institutional and Governance risks	3	Do the legal frameworks, policies, governance structures and processes pose risks that may jeopardize project benefits? Has the project put in place frameworks, policies, governance structures and processes that will create mechanisms for accountability, transparency, and technical knowledge transfer after the project's closure? How has the project developed appropriate institutional capacity (systems, structures, staff, expertise, etc.) that will be self-sufficient after the project closure date? How has the project identified and involved champions (i.e. individuals in government and civil society) who can promote sustainability of project outcomes? Has the project achieved stakeholders' (including government stakeholders') consensus regarding courses of action on project activities after the project's closure date? Does the project leadership have the ability to respond to future institutional and governance changes (i.e. foreseeable changes to local or national political leadership)? Can the project strategies effectively be incorporated/mainstreamed into future planning?	Stakeholders gov documents	Interviews Desk review	

	Environmental risks	4	Are there environmental factors that could undermine and reverse the project's outcomes and results, including factors that have been identified by project stakeholders?	Stakeholders PCU	Interviews	
GENDER		1	Did the project design adequately consider the gender dimensions in its interventions? Was the gender marker assigned correctly at entry?	Project document	Desk review	**Qualitative analysis** Responses from different stakeholders will be compared and contrasted. Information obtained during the field interviews and field observations will be cross-referenced with the project's documentation **(data triangulation)**.
		2	Was a gender analysis included in a baseline study or needs assessment (if any)? Were there gender-related project indicators	PCU Progress reports	Desk review Interviews	
		3	Are women/gender-focused groups, associations or gender units in partner organizations consulted/ included in the project	PCU Beneficiaries Progress reports	Desk review Interviews	
		4	How gender-balanced was the composition of the project management team, the Steering Committee, experts and consultants and the beneficiaries?	PCU	Interviews	
		5	Do the results affect women and men differently? If so, why and how? How are the results likely to affect gender relations (e.g., division of labor, decision-making authority)?	Progress reports PCU Beneficiaries stakeholders	Desk review Interviews Focus groups	

Annexe 3: Liste des documents revus

- GEF 6 Project Identification Form "Sound management of unintentional persistent organic pollutants (POPs) and polychlorinated biphenyl ethers (PBDEs) to reduce their emissions from the industrial waste sector in Cote d'Ivoire", GEF, 03-04-2016.
- Descriptif du projet "Gestion écologiquement rationnelle des polluants organiques persistants et des polybromophényléthers pour réduire leurs émissions provenant du secteur des déchets industriels", ONUDI/gouvernement de la république de Côte d'Ivoire, 23 février 2021.

- Rapport de l'atelier de lancement du projet "Gestion rationnelle des polluants organiques persistants (POP) non intentionnels et des diphényles éthers polybromés (PBDE) pour réduire leurs émissions du secteur des déchets industriels », MINEDD/DGEDD, 24 octobre 2020.

- Plan de travail annuel 2020
- Plan de travail annuel 2021
- Plan de travail annuel 2022
- Plan de travail annuel 2023

- Rapport de progression du projet, UCP, janvier-juin 2021
- Rapport de progression du projet, UCP, janvier-juin 2022
- Rapport de progression du projet, UCP, janvier-juin 2023

- Rapport annuel 2020
- Rapport annuel 2021
- Rapport annuel 2022
- Rapport annuel 2023

- Rapport de progression "les micro-formations sur les principes Réduire, Réutiliser,Recycler des bonnes pratiques de tri des déchets plastiques, couplées avec la sensibilization aux effets néfastes des POP dans 5 communes de la ville d'Abidjan", Yao Konan Bertrand,ONG CASES, 2023.

- Project Delivery Report, UNIDO, 2018-2020
- Project Delivery Report, UNIDO, 2019 – 2021
- Project Delivery Report, UNIDO, 2019 – 2022
- Project Delivery Report, UNIDO, 2019 – August 2023
- Project Delivery Report, UNIDO, 30 September 2023.

- UNIDO_GEF Project budget (Excell sheet)
- Notification de crédits autorisés pour le projet uPOPCI, République de Côte d'Ivoire, 2023

- Project implementation Review, UNIDO/GEF, July 2021 – June 2022
- Project Implementation Review, UNIDO/GEF, July 2022 – June 2023

- UNIDO Environmental and Social Screening Template, UNIDO
- Environmental and Social management plan, UNIDO

- Etude proposant une cartographie/un recensement des conditions de travail des femmes et des enfants impliqués dans le secteur des DEEE et VFV, Mme Grace APPIA.

- Document sur les aspects genre à intégrer à la stratégie de communication, aux supports visuels et aux manuels de procedures, Mme Grace APPIA, 12 novembre 2020.
- Gender analysis and action plan, pas d'auteur ni de date

- La Constitution ivoirienne, édition 2016, www.ivoire-juriste.blogspot.com
- Plan national de mise en œuvre de la convention de Stokholm sur les POP, PNM, Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable , république de Côte d'Ivoire, version actualisée 2016

- Guide de tri des déchets, UNITAR, pas de date
- Directives techniques de la gestion écologiquement rationnelle des DEEE en Côte d'Ivoire, UNITAR, 2021
- Directives techniques de la gestion écologiquement rationnelle des VFV en Côte d'Ivoire, UNITAR, 2021
- Directives techniques sur la gestion des déchets plastiques en Côte d'Ivoire, UNITAR, pas de date
- Stratégie de communication sur la gestion des DEEE et VFV en Côte d'Ivoire, UNITAR, juin 2021
- Guide module sur le Genre "Déchets électroniques: la place des femmes", Reconnaître la valeur des femmes dans le secteur, protéger leur santé, pas d'auteur ni de date.

- Article de presse « SGS lance le programme Renovo en Côte d'Ivoire", SGS, 21 novembre 2018
- Article de presse « Ghana : Les déchets électroniques contaminent les œufs consommés" par par Beaugas Orain DJOYUM, Digital Business Africa, 30 avril 2019.
- Article de presse « Le fait que SGS Renovo soit une solution auto- financée est très intéressant pour le Ghana », par Beaugas Orain DJOYUM, Digital Business Africa, 13 juin 2019.
- Article de presse « En Inde, des experts proposent le choix de SGS pour inspecter la gestion des ordures et des déchets électroniques", par Beaugas Orain DJOYUM, Digital Business Africa, 8 octobre 2019.
- Article de presse « A Adjamé-Macaci, plusieurs femmes formées sur la gestion des Polluants Organiques Persistants (POP)", par Donald, Abidjan.net, 9 mai 2022.
- Article de presse « Des femmes de Marcory formées sur les risques des polluants organiques persistants, par Georges Konan, Agence Ivoirienne de Presse, 23 mai 2022.
- Communiqué de presse "Polluants Organiques Persistants en Côte d'Ivoire: un site internet vient renforcer l'information et la sensibilisation des populations", MINEDD, Mars 2023.
- Communiqué de presse "Echantillonnage et analyse des POP: le MINEDD équipe un laboratoire de l'Université Félix Houphouët Boigny", MINEDD, 13 septembre 2023.

Annexe 4: Liste des parties prenantes consultées

Organisation	Nom	Genre	Fonction	Contact
VIENNE				
ONUDI Siège	Mme Lamia BENABBAS	F	Gestionnaire du projet	L.BENABBAS@unido.org
	Mme Clara FERNANDEZ	F	Administratrice du projet	C.FERNANDEZ@unido.org
ABIDJAN				
UCP	M. Gustave BEDI	M	Coordonnateur du projet	Bedisag@yahoo.fr
	M. Marcel AKA KOUASSI	M	Expert MTD/MPE	
	M. Raphaël ZADI	M	Expert juridique	
	Mme Hélène KRAH	F	Experte en genre	Nelly_Krah@yahoo.fr
	Mme Mélissa GOUBO	F	Assistante technique du projet	upopci@gmail.com
Représentation de l'ONUDI en Côte d'Ivoire	M. Tidiane E. BOYE	M	Représentant pour la Côte d'Ivoire et le Togo	t.boye@unido.org +225 07 58 11 09 31

MINEDD	M. Parfait Kouakou KOUADIO	M	Directeur de Cabinet	akouparfait@yahoo.fr +225 07 08 85 43 88
Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la promotion des PME	M. Inza DIABATE	M	Directeur de l'Innovation technologique et de la coopération industrielle	inzdiabate@yahoo.fr +225 01 02 78 77 84 +225 07 58 29 19 64
Université Felix Houphouët-Boigny	M. Pierre MANDA	M	Laboratoire de toxicologie et de l'Hygiène agro-industrielle	mandapierre@yahoo.fr +225 05 05 69 87 26
Chambre des métiers / syndicat national des ferrailleurs	Mme Aminata KONE	F	Vice-Présidente et Présidente respectivement	+ 225 07 07 57 66 77
Convention de Bâle	M. Thomas GNAMESSOU	M	Point focal	Gnamessou2005@yahoo.fr + 225 01 03 05 96 01
FEM	M. Ibrahima SOW	M	Coordinateur régional pour l'Afrique	isow@thegef.org + 1 202 569 57 00
Association Femmes Battantes Adjoba Koumassi	Mme Haidara RAMATA Mme Kadi TRAORE	F F	Présidente Vice-présidente	+ 225 07 07 05 07 90
AFECAMCI	M. Mamadou SORO M. TOURE	M M	Président Secrétaire	Afecamci01@gmail.com +225 07 07 51 72 80
AFFMUCI	M. DIABAGATE M. TOUMANI M. Sekou BAMBA	M M M	Président national 2ème Vice-Président Membre	+225 07 07 98 07 63 +225 07 07 51 72 80

	M. Semi BAMBA M. Ousmane M. SYLLA M. TRAORE	M M M M	Membre Membre Membre Membre	
CIPLAST	M. DAO Mme Ouriquia Mme Naminata BAMBA	M F F	DG Employée Employée	Ciplast18@gmail.com + 225 07 77 06 09 23
MESAD	M. Kouassi KONAN	M	Directeur	Konan.kouassi@mesad.com +225 01 01 50 06 22
FEM	Mme Alimata BAKAYOKO KONE	F	Point focal opérationnel du FEM	+ 225 07 02 75 35
Ministère du Budget	Mme Julie TOH	F	Chargée d'études	+ 225 07 08 32 00 65
Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité	M. Lazeni OUATTARA	M	Directeur	olazeni@gmail.com +225 01 01 80 10 60
Ministère du Plan et du Développement	M. Kone NOUAH	M	PF Programme des Investissements publics (PIP)	+225 07 07 17 79 05
Holding groupe EOULEE	M. Emile GUEI	M	Directeur général	+ 225 05 05 36 65 34
ENVIPUR	M. César AKA-KHIE M. Roland AKA Mme Anne-Marie ZOULOU	M M F	Président Directeur Général Directeur des opérations Point focal projet	Cesar.aka-khie@envipur.com + 225 07 07 00 46 09 Roland.aka@envipur.com +225 05 04 01 51 21
CIAPOL	Prof. Ossey Bernard YAPO	M	Directeur	yapossey@yahoo.fr +225 07 07 53 02 60
Douanes	Mme Jacqueline NAN KOUADIO	F	Commandante	Kouadio_nanjacqueline@yahoo.fr +225 07 07 65 52 53

Annexe 5: Questionnaire

Guide des entretiens semi-directifs (en présentiel ou distanciel)
(à adapter en fonction des interlocuteurs)

Nom et prénom de la personne	Titre, Département	Sexe :
Nom de l'institution		Date de l'entretien :
Email/ téléphone		Enregistrement disponible :

Il s'agit d'identifier les défis/obstacles rencontrés par le projet lors de sa mise en œuvre et de définir les actions correctives pour s'assurer qu'il est sur la bonne voie en vue d'atteindre les résultats escomptés, à son achèvement. De plus, les enseignements tirés et les recommandations serviront en tant qu'apprentissages organisationnels à la programmation future.
A cette fin, je souhaiterais vous poser un certain nombre de questions pour recueillir vos avis, témoignages et recommandations qui nous seront précieux dans le cadre de l'analyse générale, avec d'autres informations et données par l'équipe.
Cet entretien devrait durer de 45 à 60 minutes.
Consentement libre et éclairé : Votre participation est entièrement volontaire et tout, ce qui signifie que je suis seule à être au courant de vos réponses. Votre nom ne sera également pas associé à vos réponses. Vous êtes libre de refuser de répondre à toute question ou d'arrêter l'entretien à tout moment.
En cas d'entretien en distanciel : Si vous êtes d'accord, j'aimerais enregistrer notre conversation. L'enregistrement sera supprimé une fois l'évaluation terminée.
Avez-vous des questions avant de commencer?

Pertinence et conception du projet

1.	Pensez-vous que le projet, tel qu'il a été conçu, répond aux priorités du pays et que la stratégie adoptée est la plus appropriée pour relever les problèmes identifiés, y compris aujourd'hui? Quelle est sa valeur-ajoutée?
2.	Si des changements devaient être apportés, quels seraient-ils?
3.	Dans quelle mesure le projet s'est-il basé sur les enseignements tirés d'autres projets similaires, dans d'autres pays?
4.	Dans quelle mesure les besoins des parties prenantes ont-ils étaient pris en compte? Est-ce que ces parties prenantes ont été associées à la conception du projet?
5.	Comment vous êtes-vous assuré d'intégrer adéquatement les considérations de genre dans le projet ? sous quelles formes?
6.	Quels sont les risques auxquels doit faire face le projet? Ont-ils été bien identifiés et suivis dès le départ? Y-en a-t-il de nouveaux? Si oui, des mesures d'atténuation ont-elles été prises? Lesquelles?
7.	Quelles sont les hypothèses qui doivent être vérifiées pour assurer la réussite du projet?
8.	Les indicateurs de suivi des performances sont-ils pertinents? Leur suivi est-il régulier? Notamment lors des réunions du CCT et du COPIL?

Cohérence interne et partenariats

9. Quels sont les principaux partenariats sur lesquels le projet a pu compter jusqu'ici et quelles ont été leur valeur ajoutée et/ou faiblesses? a. Avec autres agences régionales / nationales b. Autres PTF c. Organisations de la société civile d. Secteur privé

Efficacité et Progrès vers l'impact

1. Quel est le statut de mise en œuvre du projet? Quelles sont les activités qui n'ont pas encore été achevées?
2. Quelles sont selon vous, les principaux domaines de réussite du projet? A-t-il promu des innovations?
3. Quels sont les domaines qui rencontrent des difficultés? Que faudrait-il faire?
4. Avez-vous d'ores et déjà constaté des changements en termes de comportement, pratiques qui auraient été induits par le projet?

Aspects organisationnels/planification/financement/S&E/Engagement des parties prenantes

8. Quels sont les points forts et les points à améliorer au niveau de la gestion (financière, acquisitions de biens et services), coordination et communication?
9. Pensez-vous que le projet a eu les ressources humaines et les capacités techniques nécessaires pour atteindre les résultats auxquels il aspirait? La structure organisationnelle du projet était-elle un atout?
10. L'engagement des partenaires (internationaux et nationaux) de mise en œuvre était-il optimal ou qu'aurait-il fallu faire?
11. Les mécanismes de suivi mis en place ont-ils été adéquats? Ont-ils permis d'informer la prise de décision?
12. Quelles ont été les raisons des retards éventuels pris par le projet ? Quelles ont été les mesures d'atténuation prises?
13. Est-ce que le budget du projet est suffisant pour atteindre les résultats escomptés?
14. Est-ce que le mécanisme de financement par tranche du projet est adéquat? Comment pourrait-on l'améliorer éventuellement?
15. Quid de la mobilisation du co-financement, de l'Etat, du secteur privé, autre?
16. Y-a-t-il eu des audits du projet?
10.Comment est assurée la gestion financière? Les révisions budgétaires?
11.Dans quelle mesure les parties prenantes nationales y compris le public sont-elles engagées dans le projet? Se sont-elles appropriées le projet et appuient sa mise en œuvre? Participent à son suivi?
12. Dans quelle mesure les changements éventuels en termes de gestion du projet ont été partagés/validés par le COPIL? Ont-ils été documentés?
13. Comment les rapports (PIRs) ont été réalisés? Ont-ils été partagés avec le COPIL?
14. Quels sont les moyens de communication mis en place vis-à-vis du public?
15. Est-ce que ces outils de communication sont réguliers et efficaces? Y-a-t-il des mécanismes de retour? Contribuent-ils à la sensibilisation des parties prenantes de manière satisfaisante? Comment est-ce mesurée?

Durabilité

7. Comment estimez-vous le potentiel de durabilité du projet après sa clôture? Pourquoi?
8. Quelles mesures ont-été prises pour assurer l'appropriation des résultats/processus par les différentes parties prenantes? Pour assurer leur financement à moyen ou long terme? Pour assurer la réplication des expériences positives?

9.	Y-a-t-il des risques socio-politiques, environnementaux qui pourraient mettre en péril les résultats atteints?

Genre

1.	Comment la prise en compte du genre s'est matérialisée? Au niveau de la conception du projet? Au niveau de la participation aux activités du projet? Formations? Dans les supports de sensibilisation?
2.	Dans quelle mesure les activités du projet vont influencer les relations de genre en CI?
3.	Y-a-t-il des activités spécifiques à l'égalité du genre et à l'autonomisation des femmes?
4.	Y-a-t-il un suivi des financements dédiés aux activités prenant en compte les questions liées au genre?

Enseignements tirés

Recommandations

Vienna International Centre
Wagramerstr. 5, P.O. Box 300,
A-1400 Vienna, Austria

+43 1 26026-0

www.unido.org

evaluation@unido.org

UNITED NATIONS
INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION